

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

---

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTE ANNUELS)

#### **MERCEDES-BENZ FINANCIAL SERVICES FRANCE SA**

Société anonyme au capital de 143 305 104 euros.  
Siège social : 7, avenue Nicéphore Nièpce 78 180 Montigny-le-Bretonneux.  
304 974 249 R.C.S. Versailles.

#### **A. — Rapport de gestion du conseil d'administration à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 29 mai 2015.**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que l'affectation du résultat que nous vous proposerons, après vous avoir rendu compte de l'activité de notre Société au cours dudit exercice.

Afin de vous donner une meilleure connaissance de la vie de notre Société au cours du dernier exercice, nous avons rédigé le présent rapport lors de la séance du Conseil d'Administration en date du 14 avril 2015.

Le rapport annuel de nos Commissaires aux comptes, les Sociétés KPMG SA et Groupe B2C - BD2A, leur rapport spécial ainsi que les rapports du Conseil d'Administration, les comptes annuels et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur. A l'issue de la lecture du présent rapport de gestion, il vous sera donné lecture des rapports de nos Commissaires aux comptes, qui vous permettront également de compléter votre information.

#### **I. — Évolution des affaires et activité de la société au cours de l'exercice écoulé.**

Chiffres clés au 31 décembre 2014 (Normes IFRS, données fournies par le Controlling) :

	2014	2013	Évolution
Montant total du portefeuille (*)	2 325 Moi €	2 595 Moi €	-10,4 %
Encours client productif (hors FSD**, hors affacturage)	2 269 Moi €	2 150 Moi €	5,6 %
Marge moyenne sur encours productif (***)	3,65 %	3,07 %	58 pdb
Coût de refinancement moyen société (*)	1,47 %	1,84 %	-37 pdb
Portefeuille douteux	101,4 Moi €	77 Moi €	31,5 %
Coût du risque	-15,0 Moi €	-13 Moi €	14,2 %
Résultat avant impôt	34,0 Moi €	30 Moi €	15,2 %
RoRAC (Return On Risk-Adjusted Capital IFRS)	15 %	16 %	-100 pdb
Effectif (en nbre) (****)	208	193	15

(\*) En février 2014 l'activité FSD a été transférée à la Mercedes-Benz Bank France, succursale française de la Mercedes-Benz Bank AG

(\*\*) Financement stock distributeur

(\*\*\*) Méthode « Matched-Funded Rates » (taux adossés à la durée de financement des contrats)

(\*\*\*\*) Incluant les CDI, CDD et Contrats de qualification

Évolution de l'activité en 2014. — En 2014, le marché automobile français s'est stabilisé (+0,2 %) après plusieurs années de baisse (-13,1 % entre 2012 et 2011, -5,4 % entre 2012 et 2013). Cette stabilisation touche principalement les marchés des Véhicules Particuliers (VP) et des Véhicules Utilitaires Légers (VUL). Les Véhicules Particuliers (VP) ont très légèrement augmenté de 0,3 % à 1.795.913 unités ; les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) ont augmenté de 2,23 % avec 215.350 unités. Les ventes de Véhicules Industriels (VI) ont de leur côté baissé de 13,1 %, passant de 43.009 unités en 2013 à 37.375 unités en 2014. Le Groupe Daimler, représentant les marques *Mercedes-Benz*, *smart*, *Setra* et *Mitsubishi Fuso*, est présent sur tous les secteurs du marché automobile français. Au total, 78.121 véhicules des marques du groupe ont été immatriculés en 2014, soit une légère baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente.

Les modèles VP de la gamme *Mercedes-Benz* sont en hausse 2014 (+4,7 %, soit 2.183 unités de plus qu'en 2013). L'année a effet été marquée par de nombreux lancements (GLA, nouvelle classe-C, Classe-S Coupé) et restylages (CLS, CLS shooting-brake).

Au terme de cette année 2014, *Mercedes-Benz* a consolidé sa seconde position entre ses deux concurrents allemands.

Concernant les modèles *smart*, le groupe a connu une baisse de ses immatriculations de l'ordre de 21,2% entre 2013 et 2014. La forte baisse des immatriculations *smart* s'explique par le fait que la ForTwo de précédent génération était en fin de vie et que le lancement de la nouvelle ForTwo n'est intervenu qu'en fin d'année 2014 suivi peu après par la nouvelle *smart* ForFour. En 2014, 509 véhicules *smart* ForTwo électriques ont été immatriculés (contre 66 en 2012 et 478 en 2013). Cette nette hausse est principalement due au développement de l'offre *Sale and Care* (location de batteries et financement du véhicule) qui avait été lancée en 2012. Cette offre a permis de conclure 513 nouveaux contrats en 2014, contre 38 en 2012 et 469 en 2013. L'expansion de ce marché s'est donc confirmée et devrait se poursuivre dans les années à venir.

Les véhicules commerciaux (VUL, VI et Bus) enregistrent une baisse des immatriculations de 1 589 unités en 2014, ce qui représente une baisse de 6,0 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'explique principalement par la forte baisse de 23,9 % des immatriculations concernant les Véhicules Industriel (VI) sur l'année 2014. Cette baisse s'explique principalement par la mise en place, en janvier 2014, des nouvelles normes Euro6, et des anticipations de commande faites en 2013. Les immatriculations des Bus sont en légère baisse de 0,6 %, les immatriculations des Véhicules Utilitaires Légers (VUL) de marque *Mercedes-Benz* sont en baisse de 1,1 %.

Dans ce contexte, le groupe Mercedes-Benz Financial Services France (MBFS France SA) a maintenu son rôle de partenaire financier majeur de toutes les marques du réseau Daimler. Cette année encore, la pénétration globale a augmenté et atteint le taux de 40,1 % contre 39,4 % en 2013 (36,5% en 2012), grâce aux efforts soutenus auprès des distributeurs et aux produits toujours attractifs proposés.

Quelques chiffres complémentaires de l'activité de MBFS France en 2014 :

— Malgré le niveau toujours faible du marché automobile français en 2014, la production MBFS France SA progresse pour atteindre 1,145 milliards d'euros (hors production Mercedes-Benz Bank France). Le nombre de dossiers MBFS France SA, hors véhicules de démonstration, a augmenté de 2,0 % pour un total de 35.984 dossiers en 2014.

— La répartition de la production (hors véhicules de démonstration) a montré une stabilité de la part des particuliers par rapport à 2013 (en valeur) : 35 % pour les financements aux particuliers contre 33 % en 2013

— 65 % pour les financements aux professionnels contre 67 % en 2013

— En valeur, le crédit classique a connu une légère baisse entre 2013 et 2014 (-2,5 %) alors que la location a connu une évolution de 4,1 % s'expliquant par la forte augmentation de *Location Longue Avec Option d'Achat* (+10,5 %) et la baisse du *Credit-Bail* (-2,9 %). Cependant, en nombre de dossiers, on constate une stabilité de la répartition, le crédit représentant toujours environ un quart des dossiers de financement.

— Concernant les assurances, l'année 2014 s'est caractérisée par d'excellentes performances pour les assurances liées au financement : que ce soit pour les assurances sur la personne (près de 14 900 Garanties Emprunteur souscrites) ou les assurances sur le capital (8 400 Garanties Valeur à Neuf vendues, soit un IP GVN à 31 % et 11 500 Complémentaires Financières vendues). Globalement, l'IP Assurances société atteint 130% (+6% par rapport à 2013) sur MBVP, 148% sur smart (+15% par rapport à 2013) et 71 % sur MB VUL (+7 % par rapport à 2013), soit au-delà des objectifs fixés.

Globalement, la participation des assurances à l'Ebit de l'entreprise reste à un niveau élevé en 2014 (10,7 M€ ce qui représente près d'un tiers du résultat total).

A noter qu'en février 2014, l'activité du Financement du stock des distributeurs a été transférée à une nouvelle entité, le *Mercedes-Benz Bank France*, succursale française de la *Mercedes-Benz AG* située à Stuttgart. L'activité de la succursale française de la Mercedes-Benz Bank AG est gérée par les équipes de MBFS France SA à travers un contrat d'externalisation.

En décembre 2014, le portefeuille de la Mercedes-Benz Bank France est d'environ 440M€.

## II. — Situation financière de la société au cours de l'exercice écoulé et examen des comptes individuels.

### II.1. Comptes individuels.

Nous avons mis à votre disposition et déposé sur le bureau l'ensemble des comptes annuels faisant apparaître les données chiffrées de notre Société au cours de l'exercice écoulé. Comme indiqué dans l'annexe aux comptes sociaux, les états financiers ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaires.

Conformément à l'adoption du règlement ANC n°2014-07 , applicable à partir du 1er Janvier 2014, qui a confirmé le principe et les modalités de déclassement et de provisionnement des créances douteuses et litigieuses, la société présente dans l'annexe aux comptes sociaux au 31 Décembre 2014 les règles relatives à la segmentation des créances et les informations à publier conformément à ce règlement.

Le règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables, relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société Mercedes-Benz Financial Services France S.A. entre dans le champ d'application de ce règlement applicable aux établissements de crédit, sociétés de financement et compagnies financières mentionnées respectivement aux articles L.511-1 et L.517-1 du Code Monétaire Financier.

Le règlement N°2014-07 s'applique aux commissions, versées par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. aux apporteurs d'affaires, et qui sont assimilables à des coûts marginaux de transaction supportés à l'occasion de l'octroi de financements de crédit, crédit-bail ou location.

Dans le compte de résultat, l'étalement des coûts marginaux est présenté en produits nets d'intérêts dans le produit net bancaire.

Dans le bilan, les coûts marginaux de transaction de crédit sont rattachés au poste « Encours crédit », tandis que les coûts marginaux de transaction des opérations de crédit-bail et de location assortie d'une option d'achat sont présentés dans un compte « Crédances rattachées ».

### II.2. Données financières.

L'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé s'explique par les impacts ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaire HT	601 682	540 320
Produit net bancaire	70 672	51 660
Dont dotations amortissements sur immobilisations louées, résiliées et restituées	-498 280	-452 662
Charges générales d'exploitation	-40 995	-36 274
Dotations aux amortissements et provisions sur immos incorp. Et corp.	-1 267	-1 838
Coût du risque	-13 905	-11 713
Résultat d'exploitation	14 506	1 835
Résultat exceptionnel		
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	619	-280
Résultat courant avant impôt	15 124	1 555
Impôt sur les bénéfices	-1 850	
Résultat net	13 274	1 555
Résultat fiscal	11 105	-6 201

Le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices est communiqué en dernière page de ce rapport.

#### II.3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs.

A compter du 1 janvier 2009 la loi de modernisation de l'économie (LME) a instauré des délais de paiement plafonnés au maximum à 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois afin de favoriser la trésorerie des PME.

Les délais de paiement des fournisseurs de 30 jours et 45 jours ont légèrement augmenté en nombre de factures payées au détriment du paiement immédiat pour l'année 2014.

<b>Délai de paiement</b>	<b>2014</b>		<b>2013</b>	
	<b>Nombre de factures</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de factures</b>	<b>%</b>
Immédiat	124 037	80 %	118 252	86 %
15 jours	5 232	3 %	4 326	3 %
30 jours	10 719	7 %	5 851	4 %
45 jours	8 498	5 %	3 731	3 %
60 jours	6 460	4 %	5 076	4 %
Total	154 946	100 %	137 236	100 %

### III. — Situation des risques.

#### III.1. Introduction :

##### III.1.2. Le Groupe Daimler.

Le Groupe Daimler est aujourd'hui l'un des premiers fournisseurs de voiture haut de gamme sur le marché mondial. C'est aussi le plus important constructeur de véhicules industriels au monde.

Les services du groupe sont représentés par Daimler Financial Services AG. Cette société s'est implantée au niveau mondial et s'étend aujourd'hui dans plus de 40 pays. Ses activités sont multiples et couvrent de nombreux domaines : financement, locations, assurances et les services liés à la mobilité. En France, les services financiers liés à l'automobile sont représentés par Mercedes-Benz Financial Services France SA qui offre des solutions de financement et des services associés pour les véhicules du groupe Daimler (Mercedes-Benz, Smart, Mitsubishi Fuso et Setra). Les clients sont des particuliers, des professionnels et des sociétés de toutes tailles

#### III.1.3. Situation Réglementaire (ratios prudentiels dans le cadre de la CRDIV).

Suite à la décision du Collège de supervision du 5 mai 2014, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a prononcé l'agrément en qualité de société de financement de Mercedes-Benz Financial Services France S.A.

Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a mis en place le package CRDIV :

Directive (UE) 2013/36/UE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CRDIV)

Règlement (UE) n°575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (CRR) Ce package CRDIV s'applique aux entités comme MBFS qui ont opté pour le régime prudentiel de société de financement avec les aménagements prévus dans l'Arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement.

Mercedes-Benz Financial Services France SA a mis en place l'approche standard pour le risque de crédit et l'approche indicateur de base pour le risque opérationnel. Nous appliquons la cotation des entreprises de la Banque de France comme notation externe pour pondérer nos expositions. La société ne porte pas de risque de marché comme défini par la réglementation. Nous ne détenons aucun portefeuille de négociation. Nos activités de financement sont strictement limitées au territoire français et à Monaco.

Mercedes-Benz Financial Services France a cédé en 2011 son unique participation commerciale en France dans la société Mercedes-Benz CharterWay (50 %) à la société Mercedes-Benz France. Pour les contrats CharterWay financés par Mercedes-Benz Financial Services, l'encours correspondant est inclus dans nos déclarations.

Nous calculons également des besoins de fonds propres liés à des scénarios de stress, notamment de risque de crédit. Ceci permet de s'assurer d'une couverture adéquate des risques même en cas de crise.

#### III.2. Gestion des risques :

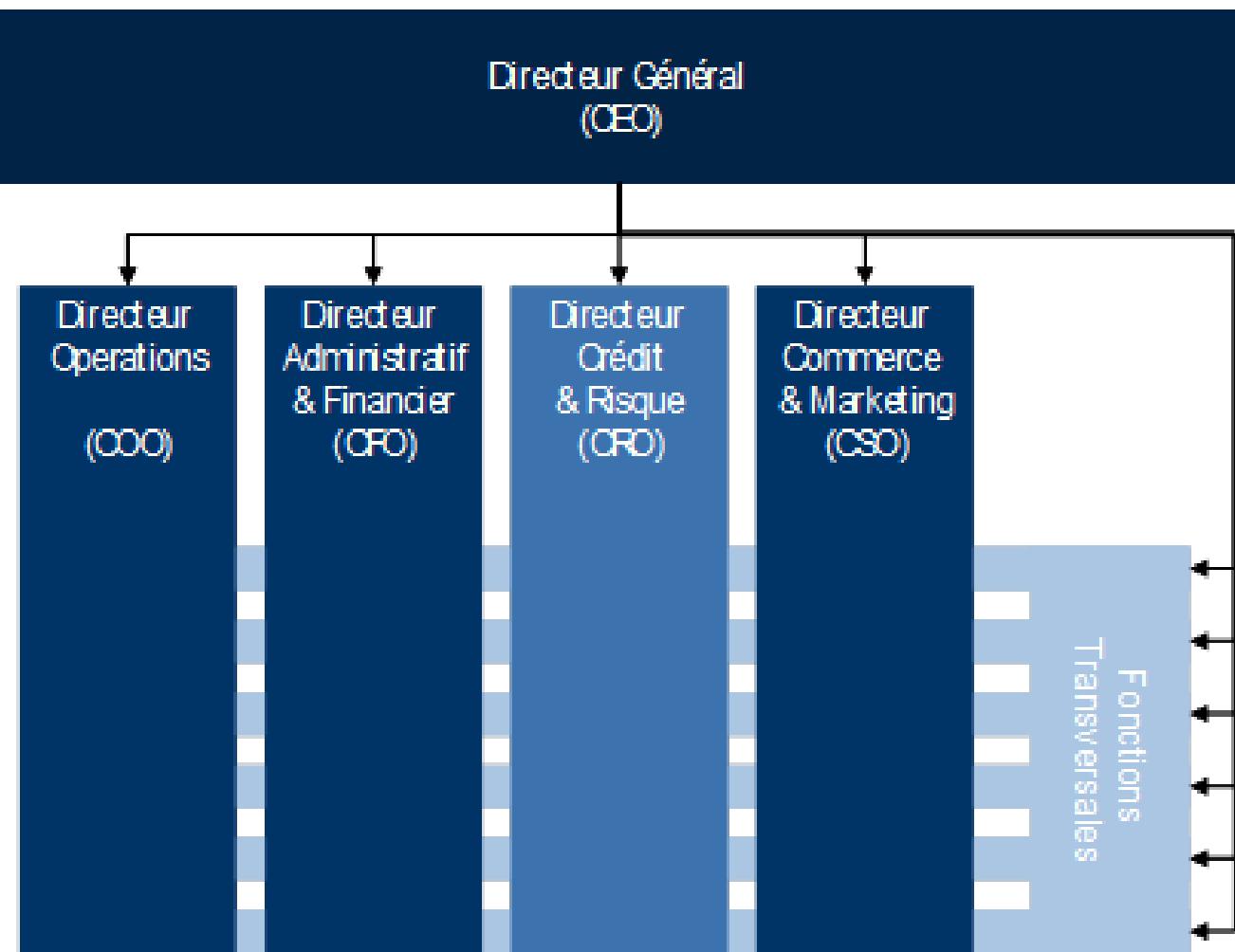
##### III.2.1. Organisation :

— Principes : La gestion des risques est intégrée dans la gestion quotidienne de la société. Elle est considérée comme un des leviers du pilotage de la société.

Nos plus grands risques sont le risque de crédit et le risque opérationnel. Les autres risques sont principalement gérés par le groupe ou sont non applicables :

- Risque de Marché : non applicable
- Risque de Liquidité & Taux d'intérêt : géré au niveau du groupe Daimler.

— Organisation : Le Directeur du Crédit et du Risque de Mercedes-Benz Financial Services France SA a la responsabilité de la gestion des risques de crédit et opérationnels pour le périmètre réglementaire. Le Directeur du Crédit et du Risque reporte directement au Directeur Général de Mercedes-Benz Financial Services France SA. Il reporte également au Directeur Credit Operations Europe (et au Directeur Credit Operations de la Mercedes-Benz Bank AG pour l'activité Financement Stock des Distributeurs). Dans ce contexte, le Directeur du Crédit et du Risque est responsable de s'assurer de la conformité des opérations locales avec les principes et la stratégie du risque de crédit définis par le groupe.



— Reportings et Outils : Mercedes-Benz Financial Services France SA produit une série de reportings risque pour suivre et gérer les risques, conformément aux exigences de mesure, suivi et contrôle des risques (selon la réglementation bancaire et comptable et les règles du groupe Daimler Financial Services). La société a mis en place un ensemble d'outils et d'indicateurs pour faciliter la gestion des risques. Ces outils couvrent la totalité du périmètre du champ d'application de la réglementation bancaire. Cet ensemble est continuellement revu, amélioré et adapté en fonction de l'environnement de risque et la stratégie de risque. Les outils permettent un suivi des risques adapté à notre activité. Par exemple :

#### — Outils de Score pour la population Retail

— (RetailPrivate, Retail Professionnels et Retail Entreprises)

## — Outil de Rating pour la population Corporate

## — Reportings Gestion de Portefeuille

## — Reportings Groupe

#### — Reportings réglementaires

#### — Calcul des scénarios de stress

### III.2.2. Risque de Crédit.

Le risque de crédit est géré en appliquant un cadre de principes et de règles de risques de crédit défini par Daimler Financial Services AG. Toutes les activités de toutes les filiales de Mercedes-Benz Financial Services France sont gérées selon ces normes. Par exemple :

— deux signatures par dossier (« four eyes principle »)

— montants de délégation (« credit authority limits »). De même, la stratégie du risque de crédit est définie au

De même, la stratégie du risque de crédit est définie au niveau du groupe Daimler Financial Services. Les autorisations de financement sont données dans le cadre du système de délégation du groupe et renouvelées chaque année ou avec une durée de validité plus courte (selon le type de lignes). Menosches Banque Financière Services France S.A. réduit le risque sur ces financements de la manière suivante :

Mercedes-Benz Financial Services France SA réduit le risque sur ses financements de la manière suivante : politique de Valeur Péréquable y compris des garanties du constructeur (OEM).

— politique de Valeur Residuelle prudente y compris des garanties du constructeur (OEM) politique de prise de gage auprès des préfectures pour certains véhicules financés en cré

— politique de prise de gage auprès des préfectures pour certains véhicules financés en crédit politique de prise de garanties et sûretés (caution, dépôt de garantie, etc.)

- politique de prise de garanties et suretés (caution, dépôt de garantie, etc.)
- politique de prise d'assurances (assurance matériel, etc.)

— politique de prise d'assurances (assurance matériel, etc.) La sécurisation des engagements repose essentiellement sur

La sécurisation des engagements repose essentiellement sur les suretés réelles constituées par les véhicules qui, en cas de défaillance sont l'objet d'une restitution systématique. La prise d'autres types de garanties permet néanmoins de réduire encore les risques encourus.

La majorité de ces méthodes de réductions de risques ne sont pas éligibles comme facteurs d'atténuation de risque sous l'approche standard de Baie.

### III.2.3. Risque de Marché.

Mercedes-Benz Financial Services France ne détient pas de portefeuille de négociation. Aucun risque, sous la définition de la CRD IV, n'est à mentionner à ce titre.

### III.2.4. Risque Opérationnel.

MBFS France SA a identifié environ 120 risques liés aux 7 process suivants :  
Origination

## — Origination Contract M.

## — Contract Management Collection & Litigation

#### — Collection & Litigation

- Ressources Humaines
- IT
- Reporting & Legal
- Facility Management

Ces risques ont été qualifiés avec la détermination de :

- Niveaux de fréquence
- Nul ou occasionnel ( $\leq 1$  fois par an)
- Régulier ( $\geq 1$  fois par mois)
- Fréquent ( $\geq 1$  fois par semaine)

- Niveaux de risque

- Faible ( $\leq 100$  K€)
- Moyen ( $100$  K€  $< X < 1$  Mi€)
- Élevé ( $> 1$  Mi€)

- Dispositifs de Maîtrise du Risque
- Existant
- Cible

En 2014, MBFS France SA a consolidé sa gestion des risques opérationnels au travers de différents points :

1. Dispositif de collecte des incidents.
2. Revue et validation de la cartographie des risques propres à MBFS FRANCE SA par une équipe dédiée.
3. Pilotage des risques opérationnels avec tenue du deuxième Comité Risques Opérationnels en septembre 2014.
4. Sensibilisation des membres du Comité Exécutif à la mise en place de Key Risk Indicators (KRI).

La collecte des incidents et la comptabilisation des pertes opérationnelles ont permis d'avoir une vision globale et chiffrée des différents risques opérationnels.

En 2015, afin d'avoir une vision exhaustive, il sera nécessaire de re-sensibiliser les collaborateurs concernant la déclaration des risques opérationnels.

### III.3. Ratio international de solvabilité :

Les changements de réglementation et de périmètre ci-dessous ne nous permettent pas de comparer les ratios de 2013 et de 2014 :

— l'application au 01/01/2014 du package « CRD IV » modifie la définition des fonds propres (ex : critères d'éligibilité), leur structure et les exigences pour les établissements de crédit. Ce package « CRD IV » s'applique avec quelques aménagements aux entités comme MBFS qui ont opté pour le régime prudentiel de société de financement.

Les instruments de fonds propres de catégorie 2 de Mercedes-Benz France SA sont restés éligibles:

— l'emprunt subordonné remplit les conditions à l'article 63 du règlement (UE) n°575/2013. Il est pris en compte comme instrument de catégorie 2 à 100 % jusqu'en 01/2018

— la réserve latente qui apparaît dans la comptabilité financière des opérations de crédit-bail ou de location avec option d'achat est toujours éligible au sens de l'article 62 du règlement (UE) n°575/2013 conformément à l'article 4 point 1° de l'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement

Les exigences de fonds propres ont été réduites du fait de la déduction des exigences de fonds propres pour risques de crédit associé aux expositions sur les PME prévue à l'article 501 du règlement (UE) n°575/2013

— le transfert au 01/02/2014 du portefeuille Financement Stock des Distributeurs à la nouvelle succursale Mercedes-Benz Bank AG France

Les emplois pondérés ont fortement baissé du fait du transfert du portefeuille Financement stock des distributeurs à la nouvelle succursale Mercedes-Benz Bank AG France. Ce portefeuille représentait 391 millions d'euros d'emplois pondérés au 31/12/2013.

#### III.3.1. Ratio Réglementaire au 31/12/2014 :

Table 1: Ratio International de Solvabilité

A titre d'information les ratios de 2013 sur la base du CRD III :

(En millions d'euros)	31/12/2013
Fonds propres	339,34
Montant total d'exposition au risque	2 579,60
Ratio de fonds propres T1	13,15%
Ratio de fonds propres total	13,15%

Les ratios de solvabilité au 31/12/2014 ci-dessous sur la base du CRD IV :

(En millions d'euros)	31/12/2014
Fonds propres	370,59
Montant total d'exposition au risque	2 100,39
Ratio de fonds propres CET1	10,88%
Ratio de fonds propres total	17,64%

Les Fonds propres et les ratios au 31/12/2014 intègrent :

— le résultat net de l'exercice clôturé au 31/12/2014 : 13,27 M€

— la réserve latente nette qui apparaît dans la comptabilité financière des opérations de crédit-bail ou de location avec option d'achat au 31/12/2014 : 102,13 M€

MBFS respecte les exigences réglementaires fixées depuis juillet 2014 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : exigences de 8 % de ratio de solvabilité sur instruments de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1).

#### III.3.2. Fonds Propres Prudentiels.

Mercedes-Benz Financial Services France SA détient des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) et des fonds propres de catégorie 2 comme définis dans le règlement (UE) n°575/2013 et l'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement.

Table 2 : Fonds Propres Prudentiels

(En millions d'euros)	
Fonds propres	370,59
Fonds propres de catégorie 1	228,46
Fonds propres de base de catégorie 1 (cet1)	228,46
Instruments de capital éligibles en tant que fonds propres CET1	143,31
Résultats non distribués	76,09
Profits ou pertes attribuables aux propriétaires de la société mère	13,27
(-) Autres immobilisations incorporelles	-4,20
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (at1)	0,00
Fonds propres de catégorie 2 (t2)	142,13
Instruments de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres T2	40,00
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres	102,13

### III.3.3. Exigences de Fonds Propres.

Mercedes-Benz Financial Services France SA évalue régulièrement l'adéquation de ses fonds propres en vue de ses activités présentes et futures. De cette façon, les pertes inattendues sont couvertes par les fonds propres. De plus, les pertes attendues sont couvertes dans la procédure budgétaire du groupe par le biais de provisions calculées d'une manière prudente.

Table 3 : Risques Pondérés & Exigences de Fonds Propres

(En millions d'euros)	Risques Pondérés	Exigences de Fonds Propres
Expositions sur les administrations centrales		
Expositions sur les établissements	14,08	1,13
Expositions sur les entreprises	986,77	78,94
Expositions sur la clientèle de détail	937,72	75,02
Expositions en défaut	49,62	3,97
Total Risque de Crédit	1 988,19	159,05
Total Risque de Marché		
Total risque opérationnel	112,21	8,98
Total	2 100,39	168,03

Le défaut de paiement se définit comme suit :

- impayés de plus de 90 jours
  - cotation Banque de France indiquant le défaut de la contrepartie
  - autre événement spécifique indiquant un défaut probable (ex : décès du client)
- La contagion est appliquée de manière systématique sur les encours douteux.  
Les expositions reposent uniquement sur des contreparties basées en France et à Monaco.  
La durée des financements accordés ne dépasse généralement pas les 60 mois.

### III.3.4. Expositions par pondération avant/après transfert de risque.

Mercedes-Benz Financial Services France SA applique la cotation des entreprises de la Banque de France comme notation externe pour pondérer les expositions « Entreprises » et sous certaines conditions, les contreparties « Autres éléments ». La table de correspondance (mapping) appliquée entre les notations Banque de France et les échelons de qualité du crédit est celle validée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution dans l'Annexe C1 du dernier document « Modalités de calcul des ratios prudentiels dans le cadre de la CRDIV ».

Les valeurs des actifs sous-jacents (les véhicules) ne sont pas éligibles comme techniques de réduction du risque de crédit.

La cotation Banque de France permet, sous certaines conditions, d'effectuer un transfert de risque sur un garant bien coté. Les types de garanties appliquées sont:

- Caution
- Engagement de Poursuite de Location

Les expositions avant et après transfert de risque sont comme présentées ci-dessous.

Table 4 : Expositions avant / après transfert de risque

(En millions d'euros)	Exposition avant transfert de risque	Exposition après transfert de risque
Pondération 0%	1,20	1,20
Pondération 20%	120,76	120,76
Pondération 50%	118,68	118,68
Pondération 75%	1 140,97	1 140,97
Pondération 100%	1 356,76	1 125,58

Pondération 150%	48,15	48,15
Total	2786,53	2555,35

### III.3.5 Risque de taux :

#### III.3.5.1. Description synthétique du cadre général.

L'année 2014 a essentiellement été marquée par une croissance faible et une crainte de la déflation. En effet, tout au long de l'année 2014, la croissance a été décevante et l'inflation a très nettement reculé, faisant craindre l'entrée de la zone Euro dans une spirale déflationniste. Sur les marchés financiers, les tensions ont été moins vives que lors des années précédentes, aboutissant à une année stable pour le CAC 40 (+1 %). On retient aussi de cette année 2014 le diminution du prix du pétrole, la baisse de l'Euro, les négociations de la dette grecque et les tensions géopolitiques en Ukraine notamment.

— La croissance mondiale était en demi-teinte, seule l'Amérique de Nord a repris des couleurs et semble être définitivement sortie de crise. 80% de leurs indicateurs macro-économiques étaient positifs et les entreprises américaines ont dégagé de solides profits. La zone Euro a été en souffrance ; sa croissance s'étant globalement arrêtée. En effet, cet indicateur a été beaucoup plus faible que prévu, à des rythmes différents et sur divers pays. C'est ainsi que les chiffres français (+0.1 %) et allemands (+0.7 %) ont déçu dans l'ensemble. L'Italie (0 %) et la Grèce (-0.4 %) ont enregistré des taux de croissance nulle ou négative. Il faut cependant noter les progressions de l'Espagne (+0.7 %) et de l'Estonie (+1.1 %). Le chômage a atteint des niveaux historiques et la confiance des entrepreneurs et des consommateurs étant très faible. Pourtant, les stress Tests bancaires n'ont pas été mauvais, les taux d'intérêts étaient proches de zéro. Malgré cela, la croissance est restée atone.

— Les marchés financiers ont affiché pour la plupart des bilans positifs en fin d'année 2014. Les places financières américaines ont établi de nombreux records au long de l'année avec par exemple le Dow Jones en hausse de 10 % et le Nasdaq 100 en hausse de 20 %. En Europe, les taux de financement étaient au plus bas, atteignant des records historiques. Les cours du pétrole ont chuté de presque 50 % depuis l'été 2014. La monnaie Euro s'est considérablement affaiblie et a côté sur des valeurs basses contre le dollar.

— L'année a été dictée par les interventions des Banques Centrales, soutenant fortement l'économie. La FED a, par exemple, continué de garder les taux à leur niveau le plus bas dans un contexte compliqué (chute des prix du baril de pétrole, crise financière russe, élections grecques etc...). La BCE, très préoccupée par le faible niveau de l'inflation, a décidé d'abaisser à 2 reprises son principal taux directeur (niveau actuel : 0.05 %), a lancé le plan de « Quantitative Easing » (assouplissement quantitatif), a porté le taux de dépôt en territoire négatif et a notamment poursuivi les opérations de refinancement LTRO.

— L'année 2014 se caractérise par une forte baisse des taux Euribor Court et Long Terme, de même que les taux Swap, toutes maturités confondues. Le niveau des taux était déjà bas lors des années 2012 et 2013, mais ces derniers ont véritablement atteint des records historiques en 2014. Dans le même temps, les spreads bancaires ont baissé, le taux de dépôt négatif et les excédents de liquidités ayant poussé les banques à baisser leurs marges.

— Le rating Daimler Long Terme s'establit à A- chez Fitch et Standard & Poors.

— Au niveau de la gestion actif-passif, l'organisation de MBFS est identique à celle de l'année précédente au sein du groupe Daimler :

- le risque général de variation de taux d'intérêt reste piloté par zone monétaire,
- la responsabilité de l'entité DFS de chaque pays se limite à la mise en œuvre de cette politique dictée par le Groupe Daimler

#### III.3.5.2. Description des outils et de la méthodologie utilisés.

La méthodologie et les outils d'analyse n'ont pas évolués.

Chaque fin de mois, MBFS envoie à l'équipe ALM de Stuttgart (« middle-office Daimler Financial Services ») un fichier contenant des informations sur les contrats en portefeuille (montant, taux d'intérêt, échéancier ...), le passif (emprunts en cours), ainsi que le bilan simplifié qui contient les positions faisant l'objet d'un amortissement conventionnel (fonds propres, autres actifs et autres passifs).

Le groupe calcule alors une impasse de taux et de liquidité en mode statique, en déroulant chaque position du bilan :

— Contractuellement pour ce qui concerne les positions clientèle à l'actif, et des emprunts au passif,

— Conventionnellement pour les autres positions (celles ne portant pas intérêt).

L'impasse est alors calculée par mois de déroulé, et moyennée à l'année, sur la base du total de bilan. La duration moyenne des contrats clientèle étant de 18 mois, seules les impasses des 3 premières années de déroulé sont significatives. En fonction :

— Des chiffres de taux d'exposition,

— Des hypothèses de production (en volume) des trois mois suivants,

— Des objectifs de taux d'exposition décidés en comité ALM du groupe.

Le Groupe nous demande alors d'effectuer les opérations de refinancement correctrices nécessaires. Le Groupe détermine donc la nature du taux (fixe ou variable) ainsi que la maturité à utiliser. C'est donc un ajustement mensuel ayant pour objectif d'assurer une situation « matched-funded » permanente.

#### III.3.5.3. Description des limites fixées.

Les fourchettes de taux d'exposition sont déterminées par le Groupe Asset & Liability Committee (ALCO). Cette zone de tolérance a pour vocation de pallier aux éventuelles déformations de la structure du bilan, et d'une production prévisionnelle sous ou surévaluée.

A la fin de l'année 2014, cette fourchette de taux d'exposition a été fixée à 10 % pour la 1<sup>ère</sup> année, 5% pour la seconde année et enfin 0 % la 3<sup>e</sup> année.

#### III.3.5.4. Description synthétique des rapports utilisés.

Les rapports sur les marges adossées ainsi que sur les taux d'exposition sont adressés par la cellule middle – office ALM directement aux départements Contrôle de Gestion et Comptabilité, à la Trésorerie, au Directeur Financier ainsi qu'au Directeur Général.

Ces rapports sont mensuels. Ils contiennent la mesure du risque de taux en déroulé statique et dynamique : incidence d'une variation de la courbe de +/- 200 points de base en l'espace d'un an, toutes choses égales par ailleurs (même structure de bilan, même taux d'exposition, ...).

Les actions à mener dans le mois en cours sont adressées par la cellule Front-Office au Directeur Financier, au Trésorier et au Directeur de la Comptabilité, afin de continuer à respecter les taux d'exposition fixés.

#### III.3.5.5. Présentation de l'environnement de contrôle.

C'est la cellule ALM du Groupe Daimler qui a la responsabilité de donner des directives en matière de gestion du taux d'intérêt.

Le management local ainsi que les structures opérationnelles (Trésorerie, Comptabilité et Contrôle de Gestion) sont responsables de l'application et de contrôler l'exécution des instructions du Groupe.

Par ailleurs, MBFS réunit un comité de gestion actif – passif à la demande afin de contrôler la mise en œuvre de ces instructions groupe.

#### III.3.5.6. Résultat d'un choc uniforme de 200 points de base en l'espace d'un an.

Une première analyse succincte est effectuée par le groupe avec des hypothèses très réductrices : même structure de bilan, pas de croissance / décroissance d'encours, même impasse de taux, répercussion instantanée et complète des variations de taux de marché sur les taux à la production.

Une deuxième analyse est effectuée en local, avec le même logiciel, mais en prenant les hypothèses du budget quant à l'évolution de l'encours, et en introduisant trois hypothèses de mouvement des taux en introduisant également un délai de 3 mois quant à la répercussion de la variation des taux de marché sur les taux de la clientèle.

L'intérêt de cette analyse est de déterminer quel sera le comportement du PNB si les taux varient de telle façon, et que le groupe conserve sa politique d'exposition.

Cela permet également de comparer l'évolution du PNB en fonction d'un déplacement de la courbe des taux de façon uniforme (vers le haut ou vers le bas), ou en cas de déformation de celle-ci (hausse ou baisse des taux courts).

### III.3.5.7. Résultats des indicateurs de mesure du risque de taux :

— Évolution des taux en 2014 : Pendant l'année 2014, les taux interbancaires sont descendus à leur plus bas niveau, atteignant des records historiques, à titre d'exemple, l'EONIA et l'Euribor 1 mois ont parfois été négatifs. Ces baisses importantes de taux ont concerné l'ensemble des maturités, Court ou Long Terme, ainsi que les taux Euribor et Swap.

Cette année a surtout été marquée par la crainte d'une déflation et l'ensemble de politiques monétaires lancées pour stimuler une économie en perte de vitesse et une croissance faible. Le principal taux directeur de la BCE a été abaissé à 2 reprises consécutives, le plan QE (Quantitative Easing) visant à racheter plus de mille milliards d'actifs a également été mis en place. Ces politiques monétaires ont été bien accueillies par les marchés et ont toujours un fort impact, leur but principal étant de soutenir l'économie.

En 2014, les taux de refinancement de MBFS France SA ont été très avantageux, profitant de la baisse des taux d'intérêts. Il est à noter que toutes les maturités ont varié à la baisse tout au long de l'année.

Pendant cette année, MBFS France SA a essentiellement mis en place des emprunts classiques (taux fixe ou variable) auprès du Groupe ou de banques locales pour des maturités allant jusqu'à 3 ans. En 2014, MBFS France SA n'a pas contracté de nouvel instrument financier.

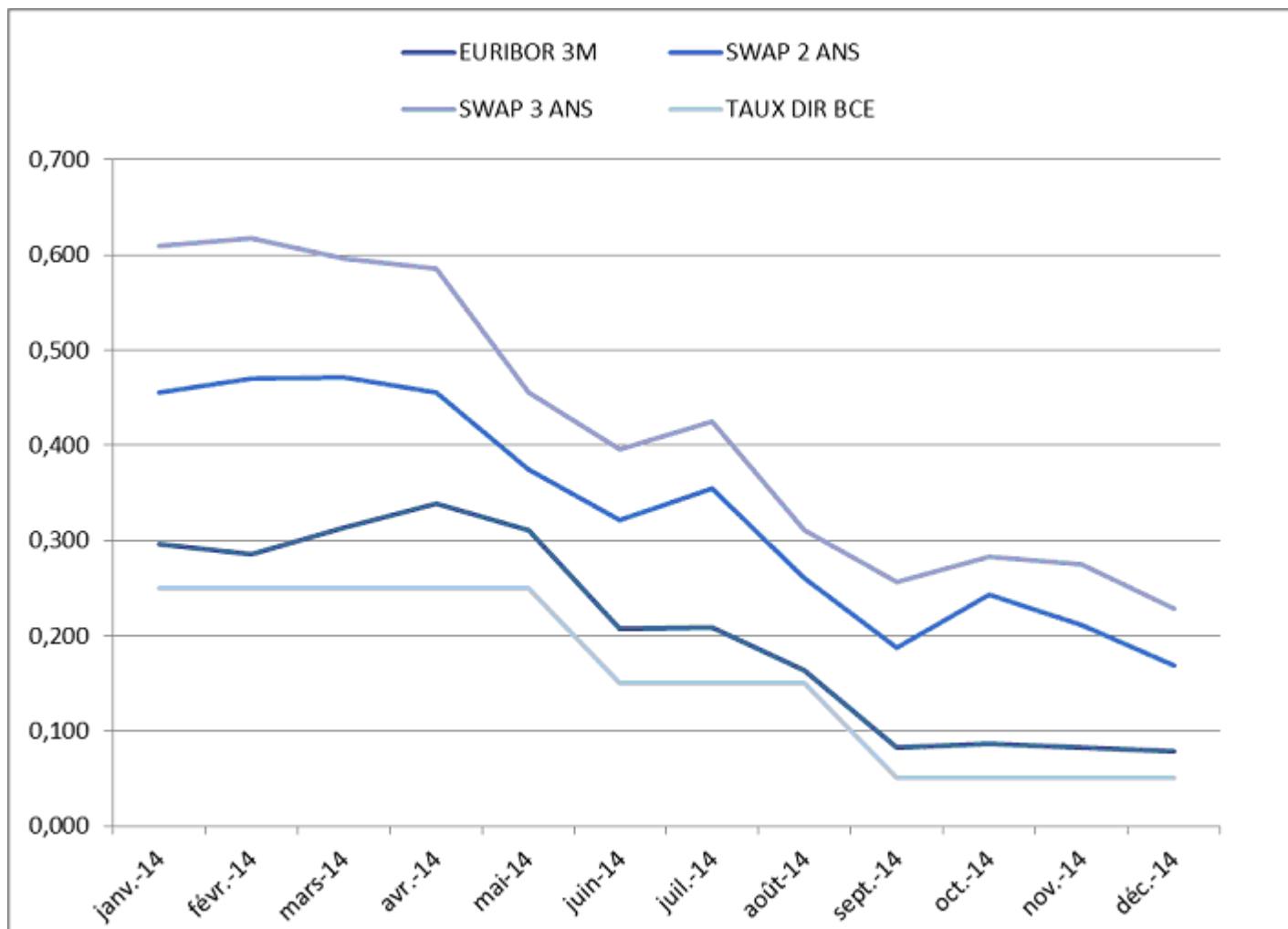
De plus, la stratégie de Daimler AG et par conséquent celle de MBFS France SA fut de gérer son portefeuille avec l'objectif de maintenir une position proche de 0%. Ainsi, l'exposition cible (entre 1 et 3 ans) positionnée entre 12.5 % et 4 % en début d'année 2014 a été revue dans une tranche comprise entre 10 % et 0 % en Septembre et fut conservée à ces niveaux en Décembre 2014.

### III.3.5.8. Résultat des contrôles permanents menés en matière de risque de taux :

Les tests ICS menés en 2014 n'ont révélé aucune anomalie significative.

En revanche, le groupe a mis en place une procédure d'alerte en 2011, en cas de forte variation des taux d'intérêt afin de pouvoir mieux ajuster les grilles tarifaires au sein de notre réseau.

Évolution des taux en 2014 :



Évolution du CAC 40 en 2014/



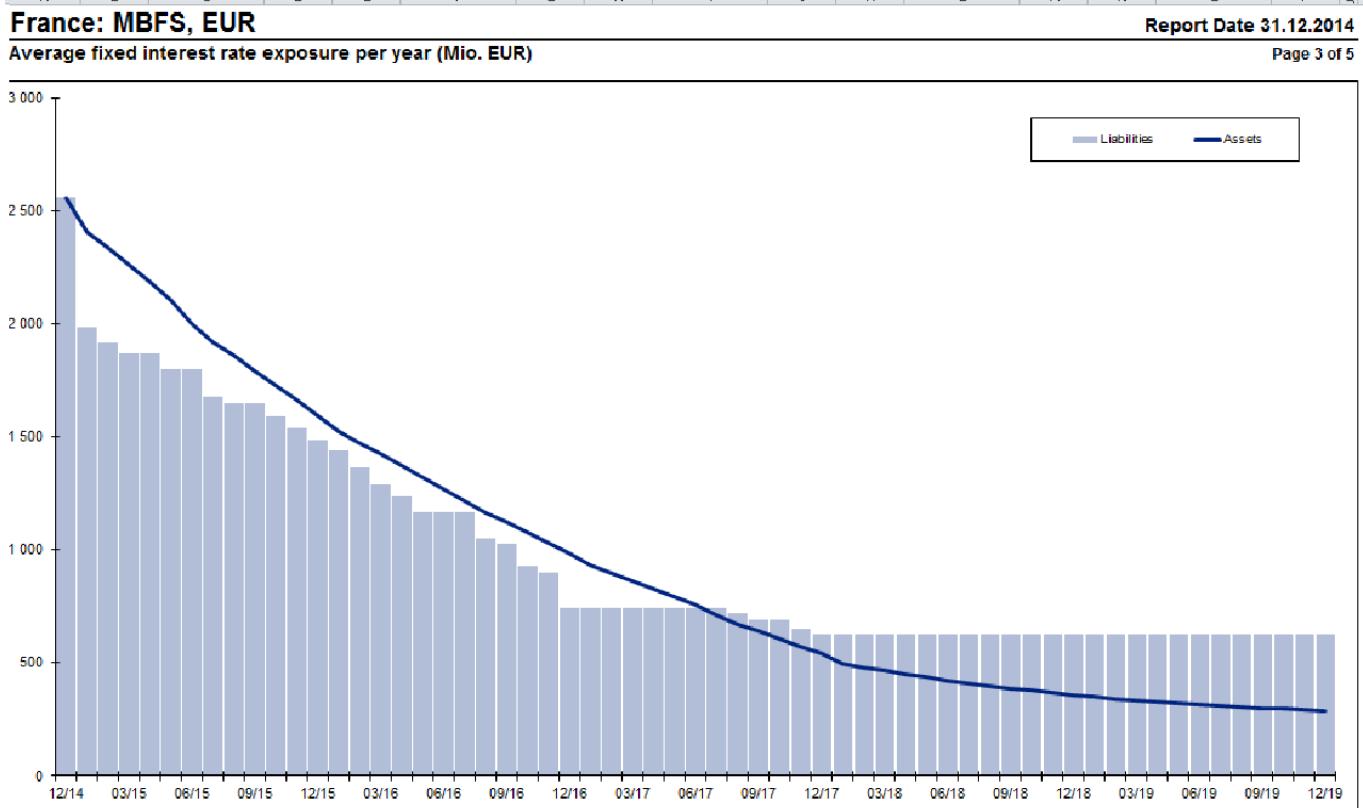
Exposition au risque de taux :

Taux d'exposition	Exposition au risque de taux 2014												
	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Target(*)
1 an	13,6%	15,3%	15,2%	14,9%	15,1%	14,2%	14,3%	13,0%	14,2%	11,9%	10,9%	9,8%	10,0%
2 ans	11,0%	11,6%	11,0%	10,6%	10,4%	9,6%	8,3%	7,1%	8,1%	6,0%	5,1%	4,9%	5,0%
3 ans	2,9%	3,6%	3,7%	3,4%	3,5%	2,5%	2,1%	1,9%	1,5%	2,0%	0,8%	0,7%	0,0%

(\*) au 31/12/2014

Déroulé en impasse de taux :

### Analyse statique



### France: MBFS

Report date 31/12/2014

Gross interest margin simulation (Tsd. EUR)

Balance sheet total 2 560 890 Simulation Period 31.12.2014 - 31.12.2015

Interest income	Constant	Forward rates	+50BP parallel	-50BP parallel	+50BP short	-50BP short
Total	90 813	89 391	90 043	90 540	89 798	90 793
Condition contribution	93 308	93 307	93 299	93 318	93 309	93 309
Structure contribution	-2 496	-3 916	-3 257	-2 777	-3 510	-2 516
On-balance	-2 496	-3 916	-3 257	-2 777	-3 510	-2 516
Dérivatives	0	0	0	0	0	0

Interest margins	Constant	Chance (+) / Risk (-) compared to interest rate scenario Constant				
		Forward Rates	+50BP parallel	-50BP parallel	+50BP short	-50BP short
Total	3,546 %	-0,056 %	-0,030%	-0,011 %	-0,040 %	-0,001 %
Condition contribution	3,644 %	0,000 %	0,000%	0,000 %	0,000 %	0,000 %
Structure contribution	-0,097 %	-0,055 %	-0,030%	-0,011 %	-0,040 %	-0,001 %
On-balance	-0,097 %	-0,055 %	-0,030%	-0,011 %	-0,040 %	-0,001 %
Dérivatives	0,000 %	0,000 %	0,000%	0,000 %	0,000 %	0,000 %

Interestincome	Constant	Chance (+) / Risk (-) compared to interest rate scenario Constant				
		Forward Rates	+50BP parallel	-50BP parallel	+50BP short	-50BP short
Total	90 813	-1 422	-770	-272	-1 015	-19
Condition contribution	93 308	-1	-9	9	0	1
Structure contribution	-2 496	-1 421	-761	-281	-1 015	-20
On-balance	-2 496	-1 421	-761	-281	-1 015	-20
Dérivatives	0	0	0	0	0	0

### III.3.6. Risque de liquidité :

#### III.3.6.1. Description synthétique du cadre général.

L'encours de financement a diminué en 2014, passant de 2.197 M€ en Janvier 2014 à 1.955 M € en Décembre 2014. Cette baisse du portefeuille de refinancement s'explique notamment par le transfert de l'activité Financement Stock Distributeurs à la succursale française de la MB Bank en Février 2014.

Au 31 Décembre 2014, la composition du portefeuille de MBFS France SA se répartissait à 54 % avec le Groupe et 46 % avec les banques.

Cette répartition a varié essentiellement en fonction des conditions de marché offertes à MBFS France SA par les banques locales et celles dont fait bénéficier le Groupe Daimler AG à sa filiale française.

Nos partenaires bancaires ont continué d'accompagner MBFS France SA pendant l'année 2014, qui n'a pas été facile pour le secteur automobile (hors catégorie Premium) et c'est ainsi que MBFS a continué de disposer de toutes les possibilités de choisir ses partenaires bancaires.

Pour assurer les besoins de trésorerie à Court Terme de MBFS France SA, des financements ont été mis en place sur des maturités courtes avec le Groupe, tandis que le financement sur les maturités Long Terme s'est réparti de manière équilibrée entre le Groupe et les banques locales. MBFS France SA a ainsi pu bénéficier des meilleurs taux et conditions financières.

Schématiquement, notre activité de financement des stocks distributeurs (à 3 mois) a été financée par le Groupe en début d'année 2014 en vue du transfert vers la succursale française de la MB Bank AG.

Pour faire face aux règles imposées par l'ACPR et maintenir un ratio de liquidité satisfaisant, MBFS France SA a continué de s'appuyer sur une lettre d'engagement (émise par Daimler AG) à hauteur de 500 M€ répondant aux critères d'éligibilité de l'ACPR.

En plus du ratio d'observation, MBFS France SA a établi depuis le 30 Juin 2010 un tableau prévisionnel quotidien de trésorerie sur sept journées glissantes conformément à la réglementation mise en place par l'ACPR.

Ce reporting permet un meilleur suivi des besoins de liquidités des établissements financiers.

#### III.3.6.2. Stress Scenarii utilisés pour mesurer le risque encouru en cas de forte variation des paramètres de marché.

Concernant les stress scenarii, nous avons conservé les mêmes hypothèses depuis 2009. La crise financière que nous avons traversée nous a permis de constater que ces scénario étaient pertinents.

En effet, d'une part, les niveaux de spreads pris dans nos hypothèses sont les plus élevés que nous ayons connus (au début de l'année 2009).

D'autre part, la crise nous a également démontré que le groupe Daimler avait la capacité financière d'assurer le refinancement de ses filiales.

Enfin, MBFS France SA a enrichi ses modes de refinancement en mettant en place une succursale bancaire de la MB Bank AG, lui donnant la possibilité d'accéder à la liquidité de la MB Bank AG. Le fait de pouvoir accéder à ces liquidités constitue un élément important en période de crise.

#### III.3.6.3. Résultat des contrôles permanents menés en matière de risque de liquidité.

Les tests ICS menés en 2014 n'ont révélé aucune anomalie significative.

#### Répartition des financements au 31 décembre 2014 :

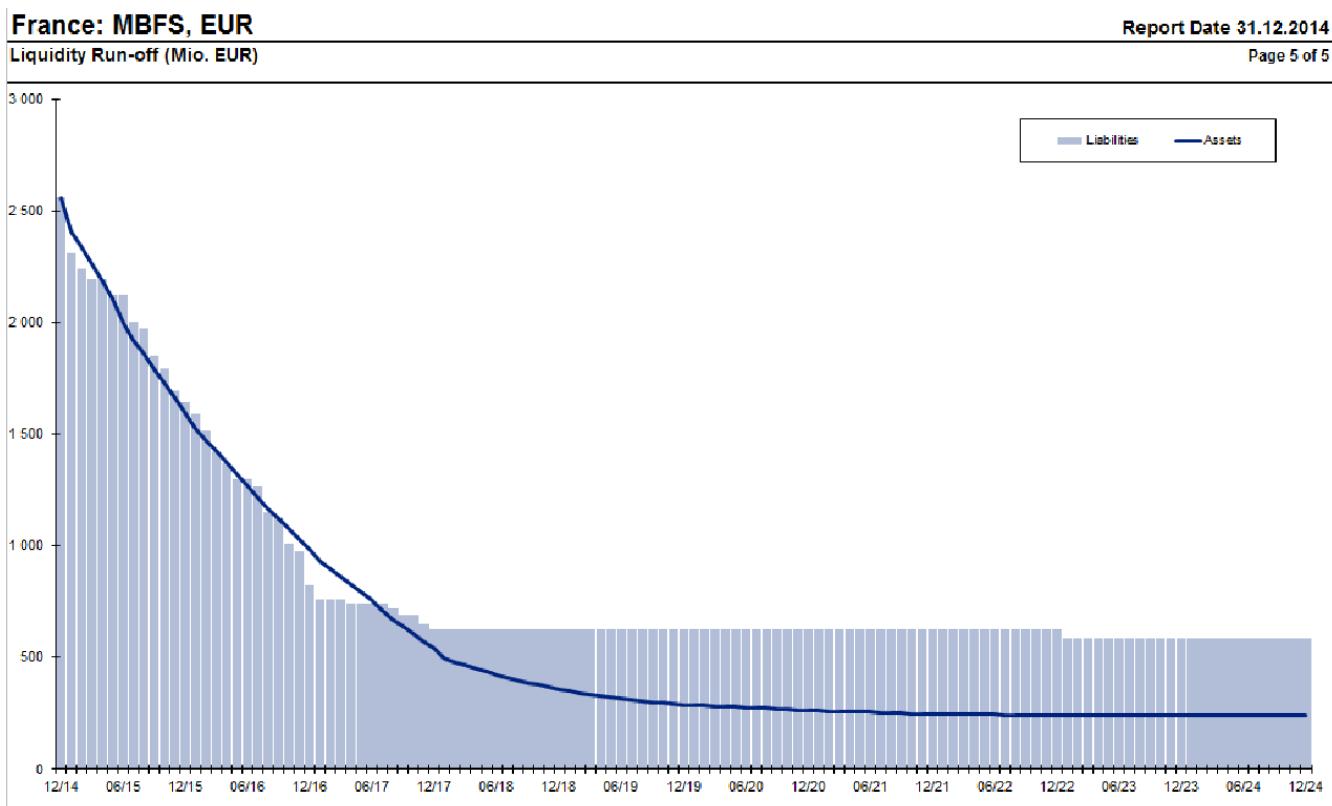
Contreparties	Lignes (moi.eur)	Court terme (inf. A 1 an)	Long terme (sup. Ou égal à 1 an)	Total emprunté (mio.eur)	Pourcentage du refinancement
Groupe	0	195	860	1 055	53,96 %
Hors Groupe	1 370	35	865	900	46,04 %
Total	1 370	230	1 725	1 955	100,00 %

#### Exposition au risque de liquidité :

Taux d'exposition	Taux d'exposition au risque de liquidité 2014												
	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	JUILLET 2014	août 2014	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Target (*)
1 an	-28 %	-2,0 %	-2,6 %	-2,9 %	-3,2 %	-3,7 %	-3,6 %	-1,7 %	0,3 %	-1,3 %	-1,7 %	-1,0 %	0,0 %
2 ans	0,5 %	0,4 %	0,1 %	0,2 %	0,7 %	0,8 %	0,6 %	0,9 %	2,2 %	0,7 %	0,1 %	0,4 %	0,0 %
3 ans	0,0 %	0,6 %	0,9 %	0,5 %	1,0 %	0,4 %	0,3 %	0,5 %	0,5 %	1,2 %	0,3 %	0,5 %	0,0 %

(\*) au 31/12/2014

Déroulé de liquidité au 31/12/2014 :



#### IV. — Évolution prévisible de la situation de la société & perspectives d'avenir :

La Roadmap des projets 2014 avait pour objectif de répondre aux priorités de croissance et d'efficience, tout en veillant à une extinction progressive des projets locaux au profit du soutien des initiatives européennes et au respect des obligations légales et réglementaires.

##### IV.1. La croissance.

En 2014, MBFS a travaillé sur plusieurs des initiatives de croissance clés qui avaient été initiées en 2013. Certaines de ces initiatives ont été mises en œuvre au cours de l'année 2014 comme le lancement du produit « Extend Used One » qui permet d'élargir l'offre de service sur la gamme VUL VO, le déploiement de l'offre « MB Rent » qui propose une mobilité adaptée aux besoins de chaque client et accompagne MBF et les distributeurs dans leur stratégie commerciale (ventes et après-ventes), ou encore le lancement de l'offre « Overvaluation » qui permet de rendre le loyer plus attractif et de fidéliser le client en l'incitant au renouvellement grâce à une subvention versée par MBF à MBFS afin de bonifier les valeurs de rachat sur certains modèles en LOA Facility et LLD.

Le projet « Daimler Fleet Management » verra son lancement opérationnel au cours du premier semestre 2015. Il vise à proposer à la clientèle MBFS une offre de location longue durée assortie de services pour des véhicules particuliers multimarques, grâce à un accord de coopération avec un partenaire externe, Athlon, pour en assurer la gestion et le suivi.

##### IV.2. Améliorer l'efficience.

Plusieurs réalisations 2014, en partie initiées en 2013, visaient principalement à améliorer l'efficience.

Parmi ces initiatives, figurent les premières initiatives européennes faisant partie de la stratégie DFS Europe 2020, à savoir :

- Bank Branch Wholesale,
- Document Management System,
- SSC Collections Berlin.

Les autres initiatives d'efficience mises en œuvre sont les suivantes :

- La remodélisation du score private,
- La stabilisation de l'outil WinFi,
- L'outil Fin de contrats (R<sup>3</sup>) pour le service Back-Office Grands-Comptes,
- Le reporting et les automatismes associés à la solution d'affacturage mise en place fin 2013,
- La mise en place de solutions « Quick Win » sur l'activité Grands-Comptes (publipostage, Formations Excel, et le lancement d'un projet d'externalisation de la gestion des amendes).

##### IV.3. Mettre l'entreprise en conformité avec la réglementation.

Plusieurs réalisations 2014 répondaient à des obligations légales ou réglementaires.

Il s'agit principalement de la mise en œuvre de nouvelles versions des reportings pour l'ACPR (Déclaration des Grands Risques, Déclaration Bâle II) et pour la Banque de France (Centralisation des risques), de la mise en place de rapports de contrôles comportementaux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, ou encore de la migration vers la nouvelle version d'Evolan Report et la mise en place des nouvelles déclarations SURFI et COREP.

Mais également la mise en place de nouveaux process et contrôles pour améliorer la gestion des moyens de paiement SEPA et un travail de nettoyage des Postes Non Soldés.

Et enfin, la mise à niveau des principaux applicatifs pour gérer le TAEA effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A côté de ces initiatives, MBFS a préparé et organisé son déménagement vers le siège de Montigny-le-Bretonneux courant 2014.

#### IV.4. Perspectives 2015.

En 2015, MBFS France SA s'est fixée les priorités suivantes :

- Stabiliser l'existant,
- Finaliser les projets locaux,
- Préparer l'entreprise à l'arrivée de nouvelles méthodes de travail et aux nouveaux outils qui seront déployés au travers des programmes Européens GET ONE et GALA.

##### IV.4.1. Stabiliser.

Après plusieurs années de croissance, MBFS a prévu de stabiliser ses fondations grâce à un programme de formations métiers pour tous les collaborateurs, mais également la mise en œuvre d'une nouvelle infrastructure technique, ou encore le nettoyage des données.

Il s'agira également de stabiliser l'activité des Services opérationnels, notamment Bank Branch Dealer et SSC Collection Berlin.

##### IV.4.2. Finaliser.

La mise en œuvre du projet « Daimler Fleet Management », initié en 2013, permettra d'optimiser la prescription des produits MBFS sur le point de vente et d'élargir l'offre produits tout en accompagnant l'augmentation des ventes de MBF et du réseau de Distributeurs.

Les autres initiatives, initiées en 2013 ou en 2014, visent principalement à améliorer l'efficience, par la stabilisation des outils ou par une optimisation des process.

Ces initiatives sont les suivantes :

- La mise en œuvre d'une solution de partage du risque à travers le développement d'un partenariat avec BPI,
- Overvaluation (gestion des fins de contrats et sinistres),
- L'externalisation du traitement des amendes auprès de l'ANTAI,
- L'automatisation du reporting Evolan/SURFI,
- Et l'actualisation du Plan d'urgence et de poursuite d'activité (PUPA) MBFS basé sur la nouvelle infrastructure informatique et la nouvelle organisation mise en place.

Aucun nouveau projet, hormis réglementaire, ne sera initié en 2015.

##### IV.4.2. Préparer.

Les programmes européens GET ONE et GALA, dont le roll-out en France est prévu en 2016, visent à implémenter un nouvel environnement de travail à la pointe de la technologie, standardisé et suffisamment flexible pour les besoins de demain.

Afin de garantir le succès de l'implémentation locale de cet environnement, MBFS met en place une organisation dédiée qui va permettre de travailler sur l'adaptation et l'intégration des outils locaux dans cette nouvelle infrastructure, mais également de préparer chaque collaborateur aux process de travail de demain et à l'utilisation des futurs outils.

##### IV.4.2.1. Get one.

Dans le cadre de la stratégie du Groupe DAIMLER FINANCIAL SERVICES, le projet GET ONE impacte l'ensemble des processus dits *business* allant de la gestion de la proposition client à la fin de la relation contractuelle.

Ce projet d'impact majeur pour MBFS sera divisé en 7 sous-projets avec des ressources spécifiques allouées à chacun d'entre eux.

##### IV.4.2.2. Gala.

Concernant le projet GALA, il vise une refonte de l'infrastructure comptable afin d'en garantir la comptabilité avec les nouveaux flux et environnement de travail mis en place dans le cadre de GET ONE.

## V. — Information relative au capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires qui possédaient plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers et des deux tiers du capital social ou des droits de vote au jour de clôture de l'exercice soumis à votre approbation.

La société Mercedes-Benz France possède 99,99 % du capital social.

En application de l'article L.225-100 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune délégation n'a été accordée au cours de l'exercice.

## VI.— État de l'actionnariat salarié.

Dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Conformément à ce qui était prévu en 2005, des accords d'Intérressement, de Participation et de Plan d'Epargne d'Entreprise ont été conclus le 16 juin 2005 entre les représentants du personnel et la société.

Au titre de l'exercice 2014, aucune réserve légale de participation n'a été constituée.

Par ailleurs, au titre de l'exercice 2014, il a été constitué une provision pour intérressement de 952 200 euros qui sera versée en juin 2015 aux salariés.

Afin d'inciter les collaborateurs à épargner au sein du PEE, une politique d'abondement a été mise en place, permettant au collaborateur de percevoir un abondement de l'entreprise dès le premier euro placé.

## VII. — Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre des trois exercices précédents, il n'a été versé aucun dividende.

### VIII. — Liste des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social.

Le Conseil d'administration comprend actuellement 3 membres.

	Date de première nomination	Mandat actuel expirant à l'ag statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	Fonction principale exercée dans la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute autre société
Monsieur Christian Peters	09/12/2011	31/12/2017	- Administrateur et Président du Conseil d'Administration - Dirigeant responsable au sens de l'Article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier (Anc. Art. 17 de la loi bancaire) Validation ACP en date du 05 juillet 2012 Directeur Général et Administrateur Dirigeant Effectif au sens de l'Article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier Validation ACP en date du 13 septembre 2012	
Monsieur Jean-Jacques Nuel	16/07/2012	31/12/2017		
Monsieur Marc Langenbrinck	27/12/2013	31/12/2017	Administrateur et Vice Président du Conseil d'Administration	Président de la société Mercedes-Benz France SAS

A cet égard, nous vous indiquons qu'aucun Administrateur n'a perçu de jeton de présence au cours de l'exercice écoulé.

### IX. — Rémunérations allouées aux mandataires sociaux.

La Société n'entre pas dans le cadre des premiers alinéas de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, de sorte que les Mandataires sociaux ne sont pas contraints de déclarer leurs rémunérations et avantages.

### X. — Montant des dépenses somptuaires.

En application des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense ou charge somptuaire non déductible fiscalement n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

### XI. — Proposition d'affectation du résultat.

Le résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2014 se solde donc par un bénéfice après impôt de 13 274 433,63 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau de l'exercice écoulé	72 636 897,62 €
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014	13 274 433,63 €
Montant des capitaux propres avant affectation	219 397 401,34 €
<b>Proposition d'affectation du résultat à la réserve légale et au report à nouveau</b>	
Réserve légale de l'exercice après affectation	4 086 151,77 €
Report à nouveau de l'exercice après affectation	85 247 609,40 €
Montant des capitaux propres après affectation	232 671 834,97 €

### Résultats.

Concernant les comptes sociaux de la société au cours des cinq derniers exercices (articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des indications (en euros)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capital social dont versé*	128 305 104	143 305 104	143 305 104	143 305 104	143 305 104	143 305 104
Nombre d'actions émises	10 692 092	11 942 092	11 942 092	11 942 092	11 942 092	11 942 092
Nombre d'obligations convertibles en actions						
Résultat global des opérations effectuées						
Chiffre d'affaires hors taxes*	509 276 483	500 359 429	494 527 926	503 072 417	504 320 315	601 681 782
Résultat avant impôts, amortis. Et provisions*	415 409 407	427 817 624	427 817 624	441 198 374	476 756 323	541 469 616
Impôt sur les bénéfices*	5 310 996		2 896 330	2 595 309		1 849 845

Résultat après impôts amortis. Et provisions*	2 213 742	13 871 109	24 630 480	17 706 628	1 555 101	13 274 434
Montant des bénéfices distribués*						
Résultat des opérations réduit à une seule action						
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions*	38.36	35.37	35.58	36.73	39.92	45.19
Résultat après impôts amortis. Et provisions*	0.21	1.16	2.06	1.48	0.13	1.11
Dividende versé à chaque action*						
Personnel						
Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	193	186	178	184	187	208
Montant de la masse salariale*	9 006 812	8 508 783	8 787 261	9 428 484	9 974 417	10 869 798
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)*	4 166 846	3 577 841	4 117 879	4 643 411	5 073 828	5 612 116

## Glossaire des principales abréviations :

ACPR	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
ALCO	Asset and Liability Committee
ALM	Asset and Liability Management
ASF	Association française des Sociétés Financières
BCE	Banque Centrale Européenne
BdF	Banque de France
BPC	Comité des Pratiques Commerciales
BPI	Banque Publique d'Investissement
BPO	Bureau des Pratiques Commerciales
CF	Complémentaires Financières
CFPB	Centre de Formation de la Profession Bancaire
CGI	Prestataire Informatique fournissant Phoenix
COC	Center of Competence
COREP	Common solvency ratio Reporting
CRD IV	Directive sur les exigences de fonds propres
CSI	Customer Satisfaction Index
Daimler AG	Groupe Daimler
DAF	Direction Administrative et Financière
DCM	Direction Commerce et Marketing
DCR	Direction Crédit et Risque
DFS	Daimler Financial Services
DG	Direction Générale
DO	Direction des Opérations
DP	Direction Production
DRC	Direction Relation Clients
DRCR	Département Recouvrement, Contentieux et Recommercialisation
DSI	Direction Systèmes d'Information
DSI	Dealer Satisfaction Index

EBIT	Earning Before Interest and Tax
e-POS	e-Point of Sales
ER	Engagement de Reprise
ERTM	Engagement de Reprise à Tout Moment
ETP	Équivalent Temps Plein
FRE	Frais de Remise en État
FSD	Financement Stock Distributeur
FSM	Finance Service Manager
GPA	Global Partnership Agreement
GVN	Garantie Valeur à Neuf
ICS	Internal Control System
LAB-FT	Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme
LCM	Local Compliance Manager
LLD	Location Longue Durée
LOA	Location avec Option d'Achat
MB	Mercedes-Benz
MB Bank AG	Mercedes-Benz Bank AG
MBCW	Mercedes-Benz CharterWay
MBF	Mercedes-Benz France
MBFS SAMBFS France SA	Mercedes-Benz Financial Services France
MIIF	Management Information Factory
NPL	Non Performing Loans
OP	Operative Planning
OPEX	Operating Expenses
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PMO	Project Management Office
PNB	Produit Net Bancaire
PSI	Process & System Integration
RCTS	Risk Control Tracking System
RoE	Return on Equity
RoRAC	Return on Risk Adjusted Capital
SAP	System Application Products
SGACPR	Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
SEPA	Single Euro Payment Area
SLA	Service Level Agreement
SOA	Sarbanes Oxley Act

SSC		Shared Service Center
VFL		Valeur en Fin de Location
VI		Véhicule Industriel
VN		Véhicule Neuf
VO		Véhicule Occasion
VP		Véhicule Particulier
VR		Valeur Résiduelle
VUL		Véhicule Utilitaire Léger
WFS		Outil IT Wholesale Financing System
WOS		Write Off Severity
ZM		Zone Manager

**B — Comptes sociaux.****I. — Situation publiable non consolidée au 31 décembre 2014.**

(En milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales, ccp	3.1.1	1 204	10 852
Effets publics et valeurs assimilées	3.1.1		
Créances sur les établissements de crédit	3.1.1	213	5 580
Prêts à la clientèle financière	3.1.2 à	44 783	
Opérations avec la clientèle	3.1.4	408 847	774 904
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Parts dans les entreprises liées			
Crédit-bail et location avec option d'achat	3.1.6	1 306 129	1 161 269
Location simple	3.1.8	532 808	580 284
Immobilisations incorporelles	3.1.5	4 203	4 763
Immobilisations corporelles	3.1.5	2 193	1 976
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	3.1.9	40 596	57 838
Comptes de régularisation	3.1.10	1 196	1 483
Total		2 342 172	2 598 948

Passif	Note	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs données en pension BDF	3.2.1		50 000
Dettes envers les établissements de crédit	3.2.1	908 241	628 291
Opérations avec la clientèle	3.2.1	1 029 608	1 508 444
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	3.2.3 à 3.2.4	86 402	113 885
Comptes de régularisation	3.2.5	41 312	34 626
Provisions pour risques et charges	3.2.6	2 727	3 091

Dettes subordonnées	3.2.7	41 210	41 213
Fonds pour risques bancaires généraux			
Capitaux propres hors FRBG			
Capital souscrit	3.2.8	143 305	143 305
Primes d'émission	3.2.8	33	33
Réserves	3.2.8	3 422	3 345
Écart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissements			
Report à nouveau	3.2.8	72 637	71 160
Résultat en instance d'approbation			
Résultat de l'exercice	3.3	13 274	1 555
Total		2 342 172	2 598 948

Hors-bilan	Note	31/12/2014	31/12/2013
Engagements donnés			
Engagements de financement			
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements en faveur de la clientèle	3.4.1	306 307	554 734
Engagements de garantie			
Engagements de titre			
Engagements reçus			
Engagements de financement			
Engagements reçus d'établissement de crédit	3.4.1	10 023	10 023
Engagements reçus de la clientèle	3.4.1	500 000	500 000
Engagements de garantie			
Garanties reçues de la clientèle (MERCEDES-BENZ France sasset le réseau)	3.4.2	687 559	657 314
Engagements de titre			

## II. — Compte de résultat publiable non consolidé au 31 décembre 2014.

	(En milliers d'euros)	Note	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés		3.3.1	24 931	26 707
Intérêts et charges assimilés		3.3.1	-29 269	-31 671
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés			466 135	408 687
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés			-413 713	-358 647
+ Produits de location simple			172 702	156 234
Charges de location simple			-162 058	-155 727
+ Revenus des titres à revenu variable				
+ Commissions ( produits )		3.3.2	0	1
Commissions ( charges )		3.3.2	-11 356	-12 138
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation				
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés				
+ Autres produits d'exploitation bancaire		3.3.3	23 300	18 214
Autres charges d'exploitation bancaire		3.3.3		
PRODUIT NET BANCAIRE			70 672	51 660

Charges générales d'exploitation		-40 995	-36 274
Dotations aux amort. et prov. Sur immos incorp. et corp.		-1 267	-1 838
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		28 410	13 548
+/- Coût du risque	3.3.6	-13 905	-11 713
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		14 506	1 835
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.3.10	619	-280
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		15 124	1 555
+/- Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	3.3.7	-1 850	
+/- Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées			
RÉSULTAT NET		13 274	1 555

### III. — Annexe aux comptes sociaux au 31.12.2014.

Mercedes-Benz Financial Services France S.A.

#### I. — Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées.

Les comptes individuels de la société Mercedes-Benz Financial Services France S.A. sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire de l'Autorité des normes comptables.

Les montants figurant au bilan sont nets d'amortissements et de dépréciations, mais comprennent les créances rattachées.

Certains postes ou rubriques sont détaillés pour en faciliter la compréhension. Il est également précisé, en cas de besoin, les principes comptables ou les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement du bilan et du compte de résultat.

En France, la loi veut que ce soient les immobilisations achetées par les sociétés de crédit-bail, en vue de leur location, qui figurent à l'actif du bilan de ces sociétés. De même, et en application du Communiqué du CNC du 6 décembre 2005 et de l'avis du comité d'urgence du CNC 2006-C du 4 octobre 2006, les amortissements passés au compte d'exploitation sont ceux qui résultent des règles fiscales, et ce, indépendamment des loyers perçus au titre de la location de chaque matériel.

Or, ces loyers perçus permettent un amortissement financier différent de l'amortissement comptable. Aussi, pour avoir une idée réelle de ses bénéfices et de ses avoirs, Mercedes-Benz Financial Services France S.A. se doit d'aller au-delà de la comptabilité sociale en tenant une deuxième comptabilité dite « comptabilité financière ».

Elle vise à évaluer ses amortissements financiers et, à partir du résultat comptable, opérer des corrections pour atteindre le résultat financier. Les éléments particuliers de cette comptabilité financière comme ses différences avec la comptabilité sociale sont rappelés ci-après.

1.1 Définition, comptabilisation et amortissement des immobilisations et actifs donnés en crédit-bail ou en location :

1.1.1 Méthode sociale relative aux opérations de crédit-bail et de location simple.

Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, notre société les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.

Des amortissements comptables et fiscaux de type dégressif ou linéaire sont pratiqués, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Pour mieux refléter la réalité économique de nos opérations de location des modifications de durée ont été appliquées uniquement sur les nouveaux matériels entrés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Ces durées restent compatibles avec les us et coutumes de la profession de crédit bailleur (en conformité avec l'enquête ASF réalisée en 2001).

La durée d'amortissement est passée de 4 à 5 ans pour les véhicules particuliers, de 5 à 6 ans pour les véhicules industriels, et de 5 à 7 ans pour les autocars, depuis l'exercice 2002.

Durées et modes d'amortissements fiscaux en 2014 :

Catégorie de biens	Durée (ans)	Mode
Voitures particulières	5	Linéaire
Véhicules utilitaires légers	5	Linéaire
Véhicules industriels	6	Dégressif
Véhicules spéciaux	5	Linéaire
Autocars	7	Dégressif

Pour les immobilisations de crédit-bail et de location simple pouvant être amorties sur le mode dégressif, il est possible d'établir un plan d'amortissement sur un rythme linéaire correspondant à la dépréciation du bien et au minimum fiscal, et de pratiquer fiscalement un complément d'amortissement déductible dans la limite du maximum dégressif.

La société doit s'assurer que la somme des amortissements effectivement pratiqués depuis l'acquisition des éléments ne soit pas inférieure, à la clôture de chaque exercice, au montant des amortissements calculés suivant le système linéaire et répartis sur la durée normale d'utilisation. Cette disposition,

qui s'applique élément par élément, n'oblige pas l'entreprise à pratiquer à la clôture de chaque exercice un amortissement égal à l'annuité linéaire, mais seulement à faire en sorte que la masse globale des amortissements (techniques ou dérogatoires) comptabilisés à une date déterminée soit au moins égale à la somme théorique des annuités linéaires.

Lorsque des biens sont amortis selon le système dégressif, la société a la faculté, sans contrevenir à l'article 39 B du CGI, de différer tout ou partie de la fraction de l'annuité dégressive excédant l'annuité linéaire.

L'amortissement dérogatoire est défini dans le Plan comptable général comme la fraction d'amortissements ne correspondant pas à l'objet normal d'un amortissement pour dépréciation et est comptabilisé en application de textes fiscaux particuliers.

L'amortissement dérogatoire est censé correspondre à un supplément d'amortissement, fiscalement déductible, par rapport à l'amortissement économiquement justifié par la dépréciation réelle de l'immobilisation. Or, en matière de crédit-bail, ce dernier correspond, a priori, à l'amortissement financier du bien loué. Ce ne serait donc que lorsque le plan d'amortissement comptable est identique au plan d'amortissement financier qu'il serait possible, le cas échéant, de pratiquer des amortissements dérogatoires.

L'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement précise dans son article 4 point 1° que sont éligibles aux fonds propres de catégorie 2 au sens de l'article 62 du règlement n°575/2013 « les amortissements dérogatoires et la réserve latente qui apparaît dans la comptabilité financière des opérations de crédit-bail ou de location avec option d'achat, pour les sociétés de financement qui ne sont pas assujetties au calcul des fonds propres sur une base consolidée ». Or, les amortissements dérogatoires étant également repris dans le calcul des fonds propres, cela reviendrait à inclure ces montants à deux reprises.

Pour ces différentes raisons, les amortissements dérogatoires sur opérations de crédit-bail et assimilées sont comptabilisés parmi les charges sur opérations de crédit-bail et sont portés au bilan en diminution des actifs correspondants.

En 2014, après avoir calculé la fourchette d'amortissements pour la population des actifs concernés par cette option, notre société a fixé le montant de la dotation supplémentaire dans la fourchette, puis déterminé le coefficient de saupoudrage afin d'appliquer le saupoudrage pour chacun de ces actifs.

#### 1.1.2 Méthode financière relative aux opérations de crédit-bail et de location simple :

— Marge financière brute : Notre société utilise, pour le calcul de sa marge financière brute, la méthode IPA (Intérêts perçus d'avance) dite ITE décalé (intérêts à terme échu décalé) consistant à intégrer des intérêts dans la première échéance. La valeur résiduelle du contrat est intégralement affectée au remboursement du capital restant dû.

— Amortissement financier : Il correspond à l'amortissement calculé sur les loyers perçus au titre de la location de chaque matériel. Il est le complément naturel de la marge financière brute pour chaque loyer.

— Encours financier : L'encours financier équivaut à la valeur des loyers H.T. restant dus, actualisée au jour d'arrêté de compte et au taux du contrat, augmentée de la valeur résiduelle en fin de contrat.

— Dépréciations sur encours financier : Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations à hauteur des pertes probables. Elles correspondent au risque de non-restitution du capital restant dû.

— Résultat financier : Le résultat financier est égal au résultat social auquel il est substitué aux amortissements, dépréciations, et aux plus et moins values fiscales, leurs équivalents financiers.

— Réserve latente : Elle résulte de l'écart d'encours entre la comptabilité sociale et la comptabilité financière.

La dotation de l'exercice correspond à la différence entre le résultat financier et le résultat social.

(En milliers d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014
Réserve latente brute	53 821	73 436	99 769	136 628	164 731
Impôts différés	18 531	26 510	36 017	51 919	62 598
Réserve latente nette	35 291	46 925	63 753	84 709	102 133

Cette réserve n'est pas constatée dans les comptes sociaux.

#### 1.2 Immobilisations à usage de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan, soit à leur coût d'acquisition, soit à leur coût de revient interne, si ces immobilisations sont produites par la société.

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables, ces immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations selon la méthode linéaire (de 3 à 5 ans pour les immobilisations incorporelles, de 2 à 10 ans pour les immobilisations corporelles), jusqu'à leur valeur résiduelle le cas échéant pour les véhicules de fonction.

#### 1.3 Immobilisations financières.

Les titres de participation ont toujours été comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles, il était procédé à une évaluation des titres de participation sur la base de l'actif net financier. Lorsque l'actif net financier était inférieur au prix de revient, une dépréciation égale à la différence était comptabilisée.

#### 1.4 Provisions.

Les provisions sont établies et présentées conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables.

#### 1.5 Définition, comptabilisation et évaluation des autres actifs.

Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a comptabilisé à compter du 01/01/2010 les commissions versées aux apporteurs d'affaires (coûts marginaux de transaction) selon les dispositions prévues par le règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables.

La méthode retenue est l'étalement linéaire sur la durée de vie du contrat, des charges soumises au règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables.

#### 1.6 Crédances et traitement comptable du risque de crédit.

Le règlement n° 2002-03 du Comité de la réglementation comptable, relatif au traitement comptable du risque de crédit, est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, à l'exception de l'article 13 dudit règlement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce règlement a été abrogé et repris dans le règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables.

Ce règlement précise le classement des créances douteuses au bilan et le traitement des créances restructurées à des conditions hors marché.

Dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par la société de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal. Le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur le débiteur.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations à hauteur des pertes probables. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les dotations et reprises sur dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique «Coût du risque», à l'exception des dotations nettes aux dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées dans le Produit net bancaire.

Le classement en encours douteux peut être abandonné lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Si la restructuration a été conclue à des conditions hors marché, la décote entre les nouvelles conditions et le plus bas du taux de marché ou des conditions d'origine est enregistrée en coût du risque lors de la restructuration, puis reprise en marge d'intérêts sur la durée restante à courir.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles que, après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux compromis.

L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat, et au plus tard un an après la classification en encours douteux.

L'article 2231-2 du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, précise que les établissements assujettis doivent «enregistrer les dépréciations correspondant, en valeur actualisée, à l'ensemble de ses pertes prévisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis. [...] En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés».

Notre société a réalisé l'étude et les calculs d'actualisation de ses dépréciations. L'impact sur le stock des dépréciations, s'élèvant à 1 653 940 euros au 31 décembre 2014, a été comptabilisé dans les comptes 2014.

Notre portefeuille est divisé en trois sous-portefeuilles (hors MBCW et DCCS):

1. Specific Accounts Corporate (SAC) : tous les clients ou groupes non Distributeurs dont l'encours est ou a été supérieur à 500 milliers d'euros.
2. Specific Accounts Dealer (SAD) : clients ou groupes Distributeurs. Dès qu'un Distributeur fait partie d'un groupe capitaliste, l'ensemble de ce groupe est SAD
3. Non Specific Accounts (NSA) : tous les autres clients

Ainsi notre société applique deux méthodes de calcul différentes pour ces sous-portefeuilles:

1. Specific Accounts Corporate et Dealers : Une liste d'événements (ou Trigger Event) déclenche le calcul d'une dépréciation pour un client donné. Pour chacun de ces événements déclencheurs, une probabilité d'encaissement (= 1 - Probabilité de Défaut "PD") est appliquée. Ces probabilités d'encaissement proviennent soit de statistiques soit d'estimations d'experts. Une perte en cas de défaut (LGD) est appliquée en fonction des matériels financés (type d'actifs).

Le produit de la probabilité d'encaissement et de la perte en cas de défaut permettant de calculer le montant recouvré (ajusté à la valeur marché des véhicules), la dépréciation est la différence entre l'encours et l'estimation du montant recouvré.

Sur l'exercice 2012, la méthodologie des Dealers s'est adaptée à celle des Corporates en intégrant des probabilités d'encaissement associées aux triggers events comme décrit ci-dessus.

2. Non Specific Accounts : Des indicateurs de fréquences de pertes (WOF) et de sévérités de pertes (WOS) sont calculés trimestriellement en se basant sur 3 années d'historique de données. Le segment NSA est également divisé en sous-portefeuilles en fonction des typologies de clients, du type de matériel et du produit financier.

## II. — Faits caractéristiques de l'exercice et continuité d'exploitation.

Le Groupe Daimler est aujourd'hui l'un des premiers fournisseurs de voitures haut de gamme sur le marché mondial, et aussi le plus important constructeur de véhicules industriels au monde.

Le Groupe Daimler, représentant les marques Mercedes-Benz, smart, Setra et Mitsubishi Fuso est présent sur tous les secteurs du marché automobile français. Au total, 78 122 véhicules des marques du groupe ont été immatriculés en 2014, soit une baisse de 0,66% par rapport à l'année précédente. Le Groupe Mercedes-Benz Financial Services a maintenu son rôle de partenaire financier majeur de toutes les marques du réseau Daimler.

Le Groupe Daimler maintient sa volonté de nous refinancer dans le cas où les banques viendraient à suspendre les prêts. Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a ainsi la possibilité d'avoir pour contrepartie des banques locales mais aussi le Groupe Daimler.

Le contrôle de la gestion du risque de liquidité et de taux est effectué par le département « Trésorerie Gestion Actif Passif » du groupe à Stuttgart ainsi que par la direction locale et les structures opérationnelles (Trésorerie, Comptabilité et Contrôle de gestion).

Des analyses et calculs sont effectués régulièrement sur des hypothèses d'accroissement d'activité, d'absence ou de réduction de nouvelles émissions d'emprunts. La conclusion montre que les ressources actuelles permettent d'assurer le financement des besoins nécessaires sur les deux années à venir.

Notre société affirme ainsi que les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2014 ont bien été établis dans une perspective de continuité d'exploitation.

Au cours de l'année 2014, la société a concrétisé les principaux projets suivants :

— La cession du fonds de commerce et du transfert de portefeuille (Wholesale) : Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a cédé et transféré le 1er février 2014 à Mercedes-Benz Bank AG, la clientèle attachée aux activités de prêts direct aux concessionnaires et d'affacturage avec Mercedes-Benz France S.A.S, suivant le contrat signé le 16 décembre 2013. Le montant de la cession s'élève à 309 955 milliers d'euros dont 1 153 milliers d'euros pour le fonds de commerce qui ne comprend que des immobilisations incorporelles.

Par ailleurs, Mercedes-Benz Financial Services France S.A. qui avait conclu en décembre 2013 un contrat d'affacturage auprès de la société Mercedes-Benz France S.A.S. pour un montant s'élargissant à 39 905 milliers d'euros au 31 décembre 2013, a résilié ce contrat.

— La levée d'option pour le changement d'agrément : Suivant le courrier du 26 décembre 2013 adressé à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, cette dernière a répondu favorablement en son collège du 5 mai 2014 à la levée d'option pour l'agrément de société de financement. Ce changement d'agrément a eu pour principale action l'abandon de la cession des créances (TRICP) d'un montant de 50 000 milliers d'euros et de ce fait l'annulation à l'éligibilité du refinancement des créances par la Banque centrale européenne.

— Le nouveau siège social : Le siège social de la société Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a déménagé en date du 16 mai 2014 au 7 avenue de Nicéphore Niépce à Montigny-le-Bretonneux 78180. Ce bâtiment regroupe aussi Mercedes-Benz France S.A.S. ainsi que Mercedes-Benz Academy.

— Le centre de service partagé (SSC) : Au cours de l'année 2014, le service contentieux et recouvrement a été externalisé au sein du SSC collection se situant à Berlin (Allemagne). Mercedes-Benz Financial Services France S.A. est ainsi la quatrième entité du Groupe Daimler Financial Services à rejoindre le SSC.

## III. — Notes relatives aux postes du bilan et du compte de résultat.

### 3.1. Bilan actif (en milliers d'euros 2 342 172) :

#### 3.1.1. Crées sur les établissements de crédit.

L'ensemble des créances sur les établissements de crédit présente une échéance inférieure à trois mois. Elles se décomposent par 1 204 milliers d'euros de CCP et 213 milliers d'euros de comptes ordinaires débiteurs.

**3.1.2. Créesances sur la clientèle (dont prêts à la clientèle financière) :**  
**Crédit avec la clientèle :**

(En milliers d'euros)	31/12/2014				Total	
	Durée résiduelle					
	<= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 5 ans	> 5 ans		
Encours sains	12 150	60 735	307 640	8 474	745 074	
Dont encours restructurés hors marché	0	0	0	0	0	
Encours douteux	48	386	5 703	110	35 521	
Dépréciations sur encours douteux	8	73	1 319	27	6 816	
Taux de dépréciations	16,6%	18,9%	23,1%	24,5%	21,0%	
Encours douteux compromis	9	87	623	0	735	
Dépréciations sur encours douteux compromis	6	53	320	0	400	
Taux de dépréciations	62,8%	60,4%	51,4%		54,5%	
Encours restructuré	0	2	141	0	178	
Dépréciations sur encours restructuré	0	0	28	0	29	
Taux de dépréciations			20,0%		16,1%	

(En milliers d'euros)	31/12/2014
Créesances rattachées	2 933
Créesances douteuses	890
Dépréciations sur créesances douteuses	222
Taux de dépréciations	24,9%
Créesances douteuses compromises	13 777
Dépréciations sur créesances compromises	8 532
Taux de dépréciations	61,9%
Créesances restructurées	0
Dépréciations sur créesances restructurées	0
Taux de dépréciations	

Dans le cas de restructurations conclues à des conditions plus avantageuses, l'incidence potentielle du calcul de décote entre les nouvelles conditions et les conditions d'origine n'est pas significative.

— Autres comptes débiteurs avec la clientèle : Les autres comptes débiteurs, pour un montant de 44 713 milliers d'euros, correspondent à des comptes ordinaires débiteurs, avec une entreprise liée, Daimler AG, reflétant les opérations de cash-pooling du Groupe.

**3.1.3. Segmentation des encours crédits et des créances impayées sur la clientèle :**

31/12/2014 (En milliers d'euros)	Retail		Corporate		Total
	Individuals	Small Business	Fleet	Dealer	
Encours sains	167 815	70 983	153 880	3 823	396 501
Dont encours restructurés hors marché	42%	18%	39%	1%	100%
Douteux					
Encours douteux	4 537	3 520	39	4	8 099
Dépréciations sur encours douteux	1 658	701		1	2 360
Taux de dépréciations	36,5%	19,9%	0,0%	21,7%	29,1%
Créesances douteuses	522	368		0	890
Dépréciations sur créesances douteuses	130	91		0	221
Taux de dépréciations	24,9%	24,7%		21,7%	24,8%

Total encours et créances douteux	5 059	3 888	39	4	8 990
Dépréciations sur contrats douteux	1 788	792		1	2 581
Taux de dépréciations	35.4%	20.4%	0.0%	21.7%	28.7%
Douteux compromis					
Encours douteux compromis	546	700	99		1 345
Dépréciations sur encours douteux compromis	295	347	31		674
Taux de dépréciations	54.1%	49.6%	31.5%		50.1%
Créances douteuses compromises	13 193	557	28		13 777
Dépréciations sur créances douteuses compromises	8 218	305	9		8 531
Taux de dépréciations	62.3%	54.8%	30.9%		61.9%
Total encours et créances douteux compromis	13 739	1 257	127		15 122
Dépréciations sur contrats douteux compromis	8 513	652	40		9 205
Taux de dépréciations	62.0%	51.9%	31.4%		60.9%
Restructurés					
Crédit restructuré	26				26
Dépréciations sur encours restructuré	6				6
Taux de dépréciations	23.8%				23.8%
Créances restructurées					
Dépréciations sur créances restructurées					
Taux de dépréciations					
Total crédit et créances restructurés	26				26
Dépréciations sur contrats restructurés	6				6
Taux de dépréciations	23.8%				23.8%
Total crédit douteux brut	5 109	4 220	138	4	9 470
Total créances douteuses brutes	13 715	924	28	0	14 668
Total dépréciations brutes	10 307	1 444	40	1	11 792

### 3.1.4. Dépréciations sur créances sur la clientèle et encours douteux :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	Dotations	Reprises	31/12/2014
Dépréciations sur encours crédit douteux et douteux compromis	7 245	1 215	-5 420	3 040
Dépréciations sur créances impayées douteuses et douteuses compromises	6 733	6 139	-4 120	8 752
Total	13 978	7 354	-9 540	11 792

### 3.1.5. Immobilisations propres :

	31/12/2014 (En milliers d'euros)	Corporelles	Incorporelles
Immobilisations brutes			
Montants bruts au 01/01/2014		4 828	10 655
Acquisitions		1 352	1 308
Cessions		-1 461	-1 130
Montants bruts au 31/12/2014		4 719	10 833
Amortissements			
Montants bruts au 01/01/2014		2 852	5 892
Dotations		494	773
Reprises sur cessions		-820	-35
Montants bruts au 31/12/2014		2 526	6 630
Soldes nets des immobilisations		2 193	4 203

## 3.1.6. Crédit-bail et opérations assimilées.

Ces immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Sous cette rubrique, sont repris les véhicules ayant fait l'objet de contrats de crédit-bail ou assimilés au profit de la clientèle, ainsi que les créances douteuses et créances rattachées à ce type d'opération.

La mise en œuvre du Règlement N°2009-03, abrogé et repris dans le règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables, implique la constatation des coûts marginaux de transaction dans un compte « Créesances rattachées », d'où un changement dans la présentation des comptes sociaux. Précédemment, ces coûts marginaux de transaction étaient immobilisés.

Les mouvements ayant affecté ce poste au cours de la période s'établissent comme suit.

(En milliers d'euros)	Crédit-bail & location avec option d'achat	Location	TOTAL
A. Immobilisations			
Montants bruts au 01.01.2014	1 654 775	784 689	2 439 464
Acquisitions	676 413	299 849	976 262
Cessions	-448 319	-263 039	-711 358
Montants bruts au 31.12.2014	1 882 869	821 499	2 704 368
B. Amortissements			
Montants au 01.01.2014	542 097	321 484	863 580
Dotations de l'exercice aux amortissements	347 286	150 994	498 280
Reprises relatives aux cessions	-256 853	-111 363	-368 216
Montants au 31.12.2014	632 530	361 115	993 644
C. Soldes nets des immobilisations	1 250 339	460 384	1 710 723
D. Dépréciations	-25 190	-3 143	-28 333
E. Immobilisations en cours	279	48 427	48 706
F. Créances douteuses			
Montants bruts	41 539	6 889	48 428
Dépréciations	-22 169	-4 180	-26 349
Montants nets	19 370	2 709	22 079
G. Créesances rattachées (Y compris les impayés de moins de trois mois)	13 228	20 568	33 797
Reclassement Commissions versées suite à l'application du CRC 2009-03* - Valeur brute	148 285	14 254	162 539
Reclassement Commissions versées suite à l'application du CRC 2009-03* - Amortissements	-100 181	-10 393	-110 574
Total	61 332	24 430	85 762
Totaux figurant à l'actif	1 306 129	532 808	1 838 937

Amortissements fiscaux. — En 2014, la fourchette de dotations aux amortissements calculée pour la population des actifs concernés s'élève à 88 512 milliers d'euros.

Amortissements (En euros)	31/12/2014	
	Dotation Minimum	Dotation Maximum
Population mode dégressif	409 152 733	497 664 833
	88 512 100	

Sur l'exercice 2014, la société a procédé à une dotation complémentaire de 88 512 milliers d'euros, correspondant à un coefficient de saupoudrage égal à 100 % du maximum autorisé.

## 3.1.7 Dépréciations sur créances douteuses et douteuses compromises :

(En milliers d'euros)	01/01/2014	Dotations	Reprises	31/12/2014
Dépréciations sur Créesances douteuses, douteuses compromises et restructurées	16 517	22 010	-12 178	26 349
Total	16 517	22 010	-12 178	26 349

## 3.1.8. Segmentation des créances et provisions sur créances :

31/12/2014 (En milliers d'euros)	Crédit-bail & location avec option d'achat	Location
Créesances impayées		

Créances douteuses		7 435	468
Dépréciations sur créances douteuses		2 551	237
Taux de dépréciations sur créances douteuses		34 %	51 %
Créances douteuses compromises		34 086	6 421
Dépréciations sur créances douteuses compromises		19 612	3 943
Taux de dépréciations sur créances douteuses compromises		58%	61 %
Créances restructurées		17	
Dépréciations sur créances restructurées		6	
Taux de dépréciations sur créances restructurées		100 %	0 %

## 3.1.9. Autres actifs :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Créances sur l'État	34 559	48 142
Produits à recevoir	4 616	6 290
Acompte sur IS	1 028	3 127
Autres	393	278
Total	40 596	57 838

Le poste « Crédances sur l'État » comprend principalement à fin 2014 un crédit de TVA, pour un montant de 26 543 milliers d'euros.

## 3.1.10. Comptes de régularisation :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Charges constatées d'avance	1 365	1 519
Divers	-169	-36
Total	1 196	1 483

## 3.2. Bilan passif (en milliers d'euros 2 392 172) :

## 3.2.1. Dettes envers les établissements de crédit et valeurs données en pension :

(En milliers d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Comptes à vue		7 389	7 389		2 031	2 031
Emprunts		900 000	900 000		625 000	625 000
Valeurs données en pension					50 000	50 000
Intérêts courus		852	852		1 260	1 260
Total		908 241	908 241		678 291	678 291

Les emprunts au 31.12.2014, de 900 000 milliers d'euros, ont été conclus majoritairement auprès d'établissements de crédit locaux.

Suite au changement d'agrément, le TRICP de 50 000 milliers d'euros conclu en 2012 avec la Banque de France n'a pas été maintenu. Les échéances des emprunts sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Moins de trois mois	173 241	218 291
De trois mois à un an	195 000	15 000
De un an à cinq ans	540 000	445 000
Plus de cinq ans		
Total	908 241	678 291

## 3.2.2. Comptes créditeurs avec la clientèle :

## — Comptes créditeurs à terme avec les entreprises liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeur nominale	1 015 000	1 437 537

Intérêts courus	1 914	4 496
Total	1 016 914	1 442 033

Les échéances des emprunts sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Moins de trois mois	236 914	514 496
De trois mois à un an	305 000	617 537
De un an à cinq ans	475 000	310 000
Plus de cinq ans		
Total	1 016 914	1 442 033

— Autres comptes créditeurs avec la clientèle : Les autres comptes créditeurs, pour un montant total de 12 693 milliers d'euros, correspondent aux clients créditeurs.

### 3.2.3 Autres passifs (hors dettes rattachées) :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	3 611	3 749
Dettes fiscales	2 308	1 973
Dette fiscale Groupe MBF	1 850	
Comptes intragroupe MB (MBF,Réseau et Daimlercoordination Center)	21 879	54 496
Autres fournisseurs hors groupe	9 333	10 919
Total	38 980	71 137

Les dépôts de garantie sont versés par les locataires de véhicules, dans le cadre des opérations de crédit-bail et de location, pour une durée maximale de soixante mois.

En 2014, Mercedes-Benz Financial Services France S.A. se trouvant en situation de bénéfice fiscal, une charge fiscale d'un montant de 1 850 milliers d'euros, a été constatée envers Mercedes-Benz France S.A.S., mère du groupe fiscal.

Les dettes à l'égard des entreprises liées sont constituées des dettes intragroupes, vis-à-vis du constructeur Mercedes-Benz France et des autres entités rattachées. Elles représentent la situation nette des positions « vendeurs ».

Les autres postes présentent une exigibilité inférieure à trois mois.

### 3.2.4. Dettes rattachées :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dettes sociales	5 579	4 695
Autres dettes	13 700	6 647
Prime de fidélité	28 143	31 406
Total	47 422	42 748

### 3.2.5. Comptes de régularisation :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Produits constatés d'avance (Cut-off)	41 312	34 626
Comptes de régularisation et créditeurs divers		
Total	41 312	34 626

### 3.2.6 Provisions :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	31/12/2014
Provisions bancaires	622		-47		574
Provisions non bancaires	2 469	1 247	-1 180	-384	2 153
Provisions pour charges liées au personnel	1 084	162	-216		1 029
Provisions pour risques	1 386	759	-964	-384	797
Provisions pour risques liés au contrôle fiscal		327			327

Total	3 091	1 247	-1 227	-384	2 727
-------	-------	-------	--------	------	-------

— Provisions bancaires : La provision sur les valeurs résiduelles est constatée pour les valeurs finales locatives couvertes par des concessionnaires douteux ou litigieux et pour un montant de 574 milliers d'euros.

La méthodologie de provisionnement des engagements de reprise est la suivante :

Les valeurs résiduelles des contrats peuvent être majorées de 5 % au-dessus de GPA si le Dealer fournit son engagement de reprise. Le Dealer avec une probabilité d'encaissement de 0 n'honore probablement pas sa garantie. Une dépréciation égale à 5 % de la valeur résiduelle couvre le risque de ne pas recouvrer totalement notre créance pour ces Dealers avec une probabilité d'encaissement de 0.

— Provisions non bancaires : La provision pour indemnités de départ à la retraite est basée sur la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

Une provision pour Médaille du travail a également été calculée à partir des mêmes critères.

Une provision de 327 milliers d'euros a été dotée pour couvrir le risque sur le contrôle fiscal concernant les années 2011 et 2012.

La garantie des anciens contrats Chrysler Settlement, suite à la scission avec Chrysler, étant terminés en 2014, le montant de 814 milliers d'euros a été repris dans sa totalité au cours de l'année 2014.

### 3.2.7. Dettes subordonnées.

L'emprunt subordonné qui s'élève à 40 000 milliers d'euros a été accordé par Daimler Stuttgart en 2013. Cet emprunt est libellé en euros. Son remboursement par anticipation n'est possible qu'avec l'accord préalable de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Il est stipulé, qu'en cas de liquidation de l'emprunteur, les prêts subordonnés seront remboursés après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Les dispositions susmentionnées sont conformes au règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables

Établissement	Début	Maturité	Capital	ICNE	Indice	Base	Taux	Spread	Devise
Daimler AG	02/01/13	02/01/23	40 000 000	1 210 000		363/360	3%	0	EUR

Le montant de l'emprunt subordonné s'élève à :

En milliers d'euros		31/12/2014	31/12/2013
Valeur nominale		40 000	40 000
Intérêts courus		1 210	1 213
Total		41 210	41 213

Les échéances de la dette subordonnée s'établissent comme suit :

(En milliers d'euros)		31/12/2014	31/12/2013
Moins de trois mois		1 210	
De trois mois à un an			
De un an à cinq ans			
Plus de cinq ans		40 000	41 213
Total		41 210	41 213

### 3.2.8. Capital souscrit versé.

Au 31 décembre 2014, le capital social s'élève à 143 305 milliers d'euros, divisé en 11 942 092 actions intégralement souscrites et entièrement libérées.

(En milliers d'euros)	31/12/2013	Augmentation	Application du CRC 2009-03	Affectation résultat 2013	Résultat 2014	31/12/2014
Capital social	143 305					143 305
Prime de fusion	33					33
Réserve légale	3 345			78		3 423
Report à nouveau	71 160			1 477		72 637
Résultat de l'exercice	1 555			-1 555	13 274	13 274
Total	219 398				13 274	232 672

Le résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2014 se solde par un bénéfice comptable net égal à 13 274 433.63 euros que le Conseil d'Administration propose d'affecter pour 5 %, soit 663 721.68 euros, à la réserve légale et le solde au report à nouveau.

### 3.2.9 Identité de la société consolidante.

Les états financiers de la société sont consolidés dans un premier temps dans le palier de Daimler Financial Services AG, société de droit allemand, puis dans le palier de Daimler AG.

### 3.3. Compte de résultat (en milliers d'euros 13 724) :

3.3.1. Intérêts et charges/produits assimilés avec la clientèle et les établissements de crédit :

(En milliers d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissement de crédit	276	-6 532	45	-9 027
Comptes à vue, prêts et emprunts	276	-6 532	45	-9 027
Clientèle	24 655	-21 523	26 662	-21 366
Intérêts s/comptes ordinaires débiteurs	54		15	
Financement stock concessionnaires	577	-1 045	3 049	
Crédits de trésorerie	17 033	-12 920	16 981	-14 962
Autres produits et charges assimilés	6 990	-3 240	6 618	-2 826
Commission		-4 312		-3 561
Coût du risque		-6		-16
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Dettes subordonnées		-1 213		-1 278
Total	24 931	-29 269	26 707	-31 671

La mise en œuvre du CRC 2009-03 au 1<sup>er</sup> janvier 2010, relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, implique la constatation des coûts marginaux de transaction dans un compte «Encours crédit». Le CRC 2009-03 a été abrogé et repris dans le règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables.

L'étalement prend la forme d'un amortissement linéaire sur la durée de vie du contrat, conformément à la méthode alternative proposée par le règlement. Ainsi les coûts marginaux de transaction qui font l'objet d'un étalement sont présentés en intérêts et charges assimilés tel que stipulé dans le règlement pour un montant de 4 312 milliers d'euros.

Du fait de la cession des créances wholesale, la rétrocension des intérêts d'un montant de 1 045 milliers d'euros habituellement présenté en moins des produits financement stock concessionnaires a été indiqué en charges. Cette volonté de présentation indique que du fait de la cession il n'y aura plus de produits d'intérêts sur le financement stock concessionnaires et qu'il faudra considérer à terme en commissions ces «rétrocessions» suivant le service lease agreement.

### 3.3.2. Commissions :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Produits de Commissions		1
Charges de Commissions	-11 356	-12 138

### 3.3.3. Autres produits et charges d'exploitation bancaire :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Autres produits d'exploitation bancaire	23 300	18 214
Autres charges d'exploitation bancaire		

L'évolution des autres produits d'exploitation bancaire est principalement due à l'augmentation des revenus des assurances en 2014, ainsi qu'à la refacturation des frais généraux dépensés en 2014 sur les projets internationaux.

### 3.3.4 Frais de personnel :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et traitements	-11 086	-10 017
Charges de retraite	-1 004	-913
Autres charges sociales	-4 615	-4 161
Impôts sur rémunérations	-607	-390
Total	-17 312	-15 481

Le volume d'heures de formation cumulé au titre du « Droit Individuel à la Formation » s'élève à 17 429 heures. Le nombre d'heures utilisées en 2014 s'élève à 61,5 heures.

### 3.3.5 Provisions :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dotations	-1 247	-784

Reprises	1 611	392
Net	364	-392

L'analyse de l'évolution des provisions pour risques et charges est détaillée au paragraphe «4.2.6 Provisions » du passif.

### 3.3.6. Coût du risque :

(En milliers d'euros) (Charge ‘-‘ ; Profit ‘+’)	31/12/2014	31/12/2013
Dotations et reprises nettes de dépréciations	-6 384	-3 879
Sur créances douteuses	-11 852	-275
Sur encours douteux	5 468	-3 604
Retraitements part intérêts du coût du risque dans le PNB	-383	-3
Pertes et profits sur créances	-7 719	-7 477
Dotations et reprises nettes de provisions dont utilisées	581	-354
Affectation reprise de provision utilisée		
Total	-13 905	-11 713

Le coût du risque comprend les dépréciations sur encours douteux ainsi qu'une fraction des éléments suivants : dotations et reprises sur créances douteuses, pertes sur créances irrécouvrables et récupérations de créances amorties.

De plus, sont retraitées du coût du risque les dotations et reprises sur dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables ou récupérations de créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses.

La partie relative au capital a été portée en coût du risque; la partie relative aux intérêts a été classée, en fonction du produit financier, sur les différentes composantes du Produit Net Bancaire.

3.3.7 Situation fiscale. — Faisant suite à la fusion-absorption, la société Mercedes-Benz Financial Services a donné son accord pour devenir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, membre du groupe fiscalement intégré par la société Mercedes-Benz France.

La société était placée sous le régime de l'intégration fiscale de Daimler Holding France depuis janvier 1997.

Le résultat fiscal 2014 est un bénéfice fiscal de 11 505 milliers d'euros, contre un déficit fiscal de 6 201 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Une charge d'impôt courant théorique a donc été constatée en 2014 pour un montant de 1 850 milliers d'euros.

La preuve d'impôt est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2014
Résultat courant avant impôt	15 124
Taux d'imposition de droit commun français	34,33%
Charge d'impôt théorique	-5 193
Déductions	28 475
Réintégitations	24 455
Résultat fiscal	11 105
Déficits antérieurs imputés	6 052
Résultat fiscal après imputation des déficits antérieurs	5 052
Charge d'impôt réelle comptabilisée	-1 850
Taux effectif d'impôt	12%

3.3.8. Personnel. — L'effectif moyen par catégorie de personnel se ventile comme suit :

En nombre de salariés	2014	2013
Cadres	134	129
Agents de maîtrise	59	54
Employés		
Apprentis et contrats de qualification	15	4
Total	208	187

3.3.9 Rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et dirigeants.

La Société n'entre pas dans le cadre des premiers alinéas de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, de sorte que les Mandataires sociaux ne sont pas contraints de déclarer leurs rémunérations et avantages.

3.3.10 Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

(En milliers d'euros)	31/12/2014		
	Gains	Pertes	Total
Immobilisations corporelles	22	556	-534
Logiciel		451	-451
Matériel de transport		105	-105
Matériel de bureau	7		7
Mobilier de bureau	7		7
Matériel informatique	8		8
Immobilisations incorporelles	1 153		1 153
Fonds de commerce*	1 153		1 153
Titres de participations, parts dans les entreprises liées			
Autres titres détenus à long terme			
<b>Total</b>	<b>1 175</b>	<b>556</b>	<b>619</b>

### 3.3.11. Ventilation des produits bancaires.

La ventilation des produits bancaires par activité est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	% du CA
Intérêts de crédit	24 655	4 %
Produits sur opérations de crédit-bail	466 135	68 %
Produits sur opérations de location simple	172 702	25 %
Autres produits d'exploitation bancaire	23 300	3 %
Commissions	0	0 %
<b>Total</b>	<b>686 792</b>	<b>100 %</b>

La nature de la clientèle se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	Entreprises	Particuliers	Artisans / commerçants	Administration
Intérêts de crédit	24 655	8 163	10 257	2 689	3 546
Produits sur opérations de crédit-bail	466 135	272 274	140 134	53 021	706
Produits sur opérations de location simple	172 702	142 352	27 812	2 139	399
<b>Total</b>	<b>663 492</b>	<b>422 789</b>	<b>178 203</b>	<b>57 849</b>	<b>4 651</b>

Les produits bancaires sont essentiellement réalisés en France.

### 3.4. Engagements hors bilan :

#### 3.4.1. Engagements de financement.

Au 31 décembre 2014, les engagements de financement donnés représentent la différence entre les lignes d'autorisations de véhicules et les encours au bilan, et s'élèvent à 306 307 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2014, les engagements de financement reçus sont au nombre de deux :

- 10 023 milliers d'euros au titre de la garantie MB Bank
- 500 000 milliers d'euros au titre de la garantie Daimler AG

#### 3.4.2. Engagements de garantie.

Au 31.12.2014, les engagements de garantie reçus de Mercedes-Benz France SAS et des concessionnaires s'élèvent à 687 559 milliers d'euros, intégralement au titre de l'engagement sur les valeurs résiduelles des contrats.

#### 3.4.3. Engagements sur instruments financiers à terme.

Néant

#### 3.4.4. Parties liées et opérations non inscrites au bilan.

Néant

#### 3.4.5 Autres engagements.

Néant

## IV. — Informations sur les produits dérivés.

En 2014, Mercedes-Benz Financial Services a suivi la politique menée depuis 2009 au niveau de l'exposition au risque de taux d'intérêt. En revanche, aucun instrument financier (dérivé) n'aura été contracté au cours de cet exercice.

#### 4. Politique de couverture.

Pendant l'année 2014, les taux interbancaires sont descendus à leur plus bas niveau, atteignant des records historiques, à titre d'exemple, l'EONIA et l'Euribor 1 mois ont été en de rares cas négatifs. Ces baisses importantes de taux ont concerné l'ensemble des maturités, court ou long terme, ainsi que les taux Euribor et Swap.

Cette année a surtout été marquée par la crainte d'une déflation et par l'ensemble de politiques monétaires lancées pour stimuler une économie en perte de vitesse et une croissance faible. Le principal taux directeur de la Banque Centrale Européenne a été abaissé à 2 reprises consécutives. Le plan Quantitative Easing visant à racheter plus de mille milliards d'actifs a également été mis en place. Ces politiques monétaires ont été bien accueillies par les marchés et ont toujours eu un fort impact, leur but principal étant de soutenir l'économie.

En 2014, les taux de refinancement de Mercedes-Benz Financial Services France S.A. ont été très avantageux, profitant de la baisse des taux d'intérêts. Il est à noter que toutes les maturités ont varié à la baisse tout au long de l'année.

Pendant cette année, Mercedes-Benz Financial Services France S.A. a essentiellement mis en places des emprunts classiques (taux fixe ou variable) auprès du Groupe ou de banques locales pour des maturités allant jusqu'à 3 ans. En 2014, Mercedes-Benz Financial Services France S.A. n'a pas contracté de nouvel instrument financier. De plus, la stratégie de Daimler AG et par conséquent celle de Mercedes-Benz Financial Services France S.A. fut de gérer son portefeuille avec l'objectif de maintenir une position proche de 0 %. Ainsi, l'exposition cible (entre 1 et 3 ans) positionnée entre 12.5 % et 4 % en début d'année 2014 a été revue dans une tranche comprise entre 10 % et 0 % en septembre 2014 et fut conservée à ces niveaux en décembre 2014.

Taux d'exposition	Exposition au risque de taux 2014												
	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	Target (*)
1 an	13.6 %	15.3 %	15.2 %	14.9 %	15.1 %	14.2 %	14.3 %	13.0 %	14.2 %	11.9 %	10.9 %	9.8 %	10.0 %
2 ans	11.0 %	11.6 %	11.0 %	10.6 %	10.4 %	9.6 %	8.3 %	7.1 %	8.1 %	6.0 %	5.1 %	4.9 %	5.0 %
3 ans	2.9 %	3.6 %	3.7 %	3.4 %	3.5 %	2.5 %	2.1 %	1.9 %	1.5 %	2.0 %	0.8 %	0.7 %	0.0 %

(\*) au 31/12/2014

#### V. — Autres informations.

##### 5.1. Engagements reçus du groupe.

Néant

##### 5.2. Mise à disposition du rapport de gestion.

Le rapport de gestion du conseil d'administration arrêtant les comptes annuels au 31 décembre 2014 est mis à la disposition du public au siège de la société à l'adresse suivante :

Mercedes-Benz Financial Services France S.A.  
7, avenue Nicéphore Niepce 78180 Montigny-le-Bretonneux

##### 5.3. Honoraires des commissaires aux comptes :

(En milliers d'euros)(hors taxe)	KPMG	B2AC	Total 2014
Commissaires aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-156	-33	-189
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-45		-45
Total	-201	-33	-234

##### 5.4. Événements postérieurs à la clôture.

Néant

##### 5.5. Résultat dilué par action.

Il n'existe pas d'actions potentielles ordinaires c'est à dire d'instruments financiers, ou toute autre forme de contrat, pouvant donner droit à leur détenteur, à des actions ordinaires, postérieurement à la clôture de l'exercice. Il n'a donc pas été calculé de résultat dilué par action.

#### IV. — Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mercedes-Benz Financial Services France S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme indiqué dans les notes 2.1.2, 2.6, 4.1.2, 4.1.3, 4.1.4, 4.1.7, 4.1.8 et 4.3.6 de l'annexe, Mercedes-Benz Financial Services S.A. comptabilise des dépréciations au titre du risque de crédit. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation du risque de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense et Paris, le 13 mai 2015.

*Les Commissaires aux comptes :*

KPMG Audit FS II :

Valéry Foussé ,

Associé ;

BD2A :

Patrick Bourdin ,

Associé.

**1503621**